

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.12
5 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 12e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 30 septembre 1988, à 10 heures

Président M. CAPUTO (Argentine)
puis M. **MEZA** (El Salvador)
(Vice-Président)

Allocution de S. E. le général de division Joseph S. Momoh, Président de la République de Sierra Leone

Débat général (9) (suite)

Déclarations de :

M. Wakil (Afghanistan)
M. Abdel Meguid (Égypte)
M. Malile (Albanie)
M. Yilmaz (Turquie)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE S. E. LE GENERAL DE DIVISION JOSEPH S. MOMOH, **PRÉSIDENT** DE LA REPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

Le **PRÉSIDENT** (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée générale va d'abord entendre l'allocution de S. E. le général de division Joseph S. Momoh, Président de la République de Sierra Leone.

Le général de division Joseph S. Momoh, Président de la République de Sierra Leone, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRÉSIDENT** (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. le général de division Joseph S. Momoh, Président de la République de Sierra Leone, et de l'inviter à s'adresser à l'Assemblée.

Le **Président MOMOH** (Sierra Leone) (interprétation de l'anglais) : Il y a dans cette salle et dans l'univers une puissance imposante qui donne du courage aux faibles et de l'humilité aux forts. C'est la compassion éternelle de cette autorité invisible qui a inspiré l'existence universelle. Et c'est à cette autorité éternelle que je m'adresse dans une action de grâce silp.ncieuse et avec reconnaissance, devant l'occasion qui m'est donnée. pour la première fois depuis que je suis président, de prendre la parole devant cette auguste audience.

En mon nom personnel et au nom de mon pays, qu'il me soit permis, Monsieur le Président, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la quarante-troisième session. Cette élection témoigne de votre compétence et de votre vaste expérience diplomatique en tant que représentant d'un pays ami, l'Argentine. Nous sommes certains que, succédant à M. Peter Florin, l'éminent Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, les travaux de l'Assemblée en seront renforcés.

Qu'il me soit également permis de rendre un hommage chaleureux au Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, qui fait preuve de tant de courage dans la défense de la Charte des Nations Unies et de tant de ténacité au service, partout dans le monde, des objectifs de paix et de dignité consacrés dans la Charte. Nul doute qu'il restera pour tous l'homme qui, dans des conditions impossibles, a sauvé les Nations Unies d'un effondrement imminent et a fait d'elles un instrument universel des plus efficaces pour neutraliser les tensions internationales et promouvoir les droits de l'homme ainsi que les droits sociaux et politiques.

Le Président Momoh

Il Y a eu un moment dans l'histoire humaine où la guerre servait à affirmer la force, le courage et l'honneur des hommes et des nations. Pour d'autres, c'était un mécanisme destiné à satisfaire leurs ambitions personnelles ou territoriales. Cela revenait avec une régularité effrayante, produisant des dirigeants effrayants au cours des siècles. Cette succession de destruction, de carnage et de férocité est reflétée dans l'histoire. Aujourd'hui, dans notre monde de la fin du XXe siècle, il existe toujours des traumatismes qui ternissent les réalisations intellectuelles, artistiques et techniques de notre époque. Du Rampucheà à l'Afrique australe, du Sahara occidental à l'Amérique centrale, la situation est douloureusement familière et tandis que l'on recherche des justifications à cet état de choses, les guerres présentent encore beaucoup des caractéristiques des époques précédentes.

Et pourtant, dans le chaos et la destruction, l'humanité, en lutte permanente pour sa survie, a, dans sa sagesse, créé un mécanisme pour résoudre le problème éternel de la guerre : les Nations Unies. Depuis plus de 40 ans, ces dernières s'efforcent de canaliser l'énergie des nations afin qu'elles renoncent à leur violence potentielle au profit de la discussion, des négociations et de la paix.

Cela fait 27 ans que la Sierra Leone a l'occasion de participer aux relations entre les nations dans cette auguste enceinte. Nous sommes fiers de penser que notre jeune République peut, dans la mesure de ses moyens, apporter sa contribution. Aujourd'hui, je tiens à réaffirmer la foi de mon pays envers l'Organisation et sa fidélité aux nobles idéaux qui ont inspiré sa création.

Je suis un homme simple, imprégné des valeurs traditionnelles de la famille, de la communauté, de la religion, de la liberté et de la liberté de conscience qui m'ont nourri. Mon pays - la Sierra Leone -, qui tire son nom de son littoral montagneux en forme de lion, a des relations de longue date avec le monde entier. Situé sur la côte occidentale de l'Afrique où on le remarque à peine, c'est un pays plein de diversité devenu un Etat et une nation où règnent la paix et l'harmonie.

Depuis 40 ans, les Etats-unis et l'Union soviétique, appuyés par des arsenaux nucléaires et conventionnels massifs, se font face de part et d'autre d'un abîme idéologique qui menace constamment la paix. Le langage employé fut parfois celui de l'intransigeance. Mais d'une certaine façon, l'équilibre de la terreur et la conviction que toute destruction serait mutuelle, a maintenu une paix et une stabilité tendues pendant 40 ans. Aujourd'hui, plus que jamais auparavant,

Le Président Momoh

l'occasion nous est donnée de **fixer** des critères plus acceptables et plus appropriés en vue d'une **paix** durable et **complète**. Les citoyens du monde ne peuvent pas **dépendre** indéfiniment de la menace d'une destruction mutuellement assurée pour garantir la **paix**, la **stabilité** et un monde ordonné.

La **récente** série de succès **remarquables** remportés par les Nations unies, notamment dans la médiation de **conflits régionaux importants**, et l'amélioration généralisée du climat des relations **entre** les Membres de l'Organisation, **entre** les Etats-unis a'Amérique et l'Union soviétique en particulier, représentent un heureux changement par rapport à la tension qui a caractérisé le climat **politique** international ces dernières **années**. Nous **savons** que cette amélioration sensible ne s'est **pas** produite **accidentellement** mais **grâce** aux efforts soutenus, collectifs et sincères de tous les membres de la communauté internationale.

Le Président Momoh

Bien qu'on puisse à juste titre se réjouir des résultats remarquables obtenus récemment, ceux-ci doivent, avant tout, être considérés comme un catalyseur d'efforts plus soutenus pour consolider ces acquis et mobiliser les ressources nécessaires pour faire face à de nouveaux problèmes.

Nous demandons donc instamment que l'on encourage toujours plus les efforts déployés par le Secrétaire général pour faire progresser encore la solution du conflit entre l'Iran et l'Iraq. Nous lançons directement un appel à l'Iran et à l'Iraq pour qu'ils continuent de faire preuve d'un maximum de bonne volonté et de coopération. Il faut espérer que les forces extérieures se garderont de troubler les délicates négociations actuellement en cours. Le chaos et les destructions économiques provoqués par cette guerre doivent servir de leçon non seulement aux deux belligérants mais à tous ceux qui envisagent de recourir, en premier, à la force militaire.

La réunion officieuse de Djakarta a été l'une des mesures diplomatiques les plus importantes qui aient été prises pour rechercher une solution au problème du Kampuchea. Pour la première fois, la plupart des parties au conflit, y compris le Viet Nam, se sont ainsi réunies. Il importe que l'élan créé par ces initiatives diplomatiques ne se dissipe pas et que, même s'il se maintient, la communauté internationale continue d'exercer d'autres pressions pour amener les troupes d'occupation à se retirer du Kampuchea et permettre au peuple kampuchéen d'établir un gouvernement de son choix. En renouvelant notre appui au Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, nous félicitons la Chine et les Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour leur dévouement inébranlable à la cause d'une paix durable dans la région.

Les progrès constants réalisés jusqu'à présent dans le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan doivent être reconnus et loués. Le rétablissement de conditions normales dans ce pays sera facilité si toutes les parties de la région s'engagent profondément et sincèrement à promouvoir une réconciliation politique nationale véritable et un règlement économique rapide. Il faut s'efforcer d'éliminer tout obstacle au retrait total des troupes.

Au Sahara occidental, la collaboration utile entre le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) constitue un effort diplomatique bienvenu et efficace, qui a maintenu l'élan dans la recherche d'un règlement durable de ce différend. Face à cette évolution, nous nous déclarons satisfaits de voir que les relations entre les

Le Président Momoh

pays de la région s'améliorent, et nous espérons que cette tendance contribuera sensiblement au règlement de ce conflit. Mais on ne dira et réaffirmera jamais trop que seule une reconnaissance des efforts et des décisions des Nations Unies permettra l'édification de bases durables de paix.

Nous sommes heureux de voir qu'en dépit des difficultés occasionnelles rencontrées dans l'application de certains aspects du Plan Arias pour la stabilisation politique de l'Amérique centrale, l'adhésion à ses principes généraux a instauré un ordre perceptible dans le climat politique et diplomatique de cette région. Je rends hommage à tous les dirigeants des pays membres du Groupe de Contadora, dont la volonté collective de ramener la paix et la prospérité dans cette région suscite l'admiration et l'appui de mon pays.

Les récents événements en Afrique australe, qui ont amené l'Afrique du Sud de l'apartheid à manifester un empressement inhabituel à vouloir faciliter l'accession de la Namibie à l'indépendance, ont été vraiment remarquables. Même si le changement d'attitude de l'Afrique du Sud qui semble soudainement s'être rendue à la raison nous laisse quelque peu sceptiques, nous nous bornerons, connaissant le caractère délicat des négociations en cours et la nécessité de faire preuve de modération dans nos déclarations, à exprimer notre profonde gratitude à toutes les parties qui, actuellement, essaient de faciliter l'application rapide de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Contrairement à ses signes apparents de souplesse au sujet de l'indépendance de la Namibie, le régime sud-africain raciste continue de résister aux pressions exercées en faveur du passage ordonné de l'Afrique du Sud à la démocratie véritable. Dans ses efforts désespérés pour se maintenir au pouvoir en dépit de la condamnation générale de la communauté internationale, ce régime intensifie ses agressions contre les Etats africains voisins. Dans ces conditions, il importe que l'aide matérielle fournie aux Etats de première ligne soit intensifiée pour leur permettre de renforcer leur capacité de résister à l'agression sud-africaine.

Nous réaffirmons notre appui et notre admiration au courageux Nelson Mandela et la lutte menée pour mettre fin à son emprisonnement illégal doit continuer d'être une priorité pour tous ceux qui ont une conscience et le sens de la justice. Nous connaissons aussi les sacrifices et le dévouement des combattants de la liberté, ainsi que le courage et le dévouement remarquables de l'Archevêque Desmond Tutu.

Le Président Momoh

C'est plein d'espoir et d'optimisme que j'entrevois le jour où les fondations mêmes de l'apartheid seront détruites. Les indices sont convaincants. David Bruce, jeune Sud-Africain blanc, objecteur de conscience, est en prison parce qu'il refuse de servir dans l'armée sud-africaine, qui est un appareil militaire raciste consacré à la défense de l'apartheid. Beaucoup d'autres, comme David Bruce, ne cachent pas leur répugnance pour cette politique ni la résistance qu'ils lui opposent.

Les tentatives faites récemment pour régler la question de Corée, bien qu'importantes, doivent être intensifiées. Tout en félicitant les deux Corées à l'occasion de leur quarantième anniversaire, nous tenons à dire que nous sommes profondément convaincus que leur peuple est capable de se mobiliser et de s'efforcer de franchir les obstacles existants qui entravent l'instauration d'une paix durable dans la péninsule. La communauté internationale et, bien sûr, les Nations Unies ont une responsabilité à cet égard : elles doivent participer à cet effort et aider le peuple coréen à utiliser pleinement ses énormes capacités afin de contribuer au bien-être du monde.

La situation dans les territoires arabes occupés par Israël est en contraste troublant avec le climat général de détente que l'on observe dans toutes les parties du monde. L'impact soutenu et immense de l'intifada - de ces protestations du peuple palestinien face à une répression incessante - montre clairement combien les tentatives pour perpétuer une situation injuste sont coûteuses et futiles.

Il serait tragique de ne pas tirer la leçon importante qui nous est donnée par l'intifada, à savoir que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est en fait le seul représentant authentique du peuple palestinien et que continuer de prétendre le contraire ne peut qu'accroître les souffrances et l'instabilité dans les territoires occupés.

C'est pourquoi nous attachons un grand intérêt à la convocation d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies, à laquelle toutes les parties concernées, y compris l'OLP, participeraient sur un pied d'égalité. Dans l'intervalle, mon pays renouvelle son appui au peuple palestinien et à la direction de l'OLP.

La diminution du nombre des conflits régionaux n'est que l'un des nombreux moyens d'assurer un monde stable et pacifique. Un autre moyen important consiste à prévoir l'évolution des relations entre les superpuissances. A ce propos, nous

Le Président Momoh

devons reconnaître le rôle important que le Président des Etats-Unis d'Amérique, Ronald Reagan, et le secrétaire général du PCUS, Mikhaïl Gorbatchev, ont joué pour instaurer un climat de cordialité dans les relations entre leurs pays, notamment grâce à la signature récente du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne et à plus courte portée - le Traité INF. Nous exprimons l'espoir que ce climat s'améliorera grâce à l'adoption d'autres mesures de désarmement de grande portée, notamment dans le domaine des négociations multilatérales de désarmement.

Les difficultés économiques des pays en développement, en particulier ceux de l'Afrique subsaharienne, demeurent le plus grand défi qui se pose actuellement à l'Organisation et à la communauté internationale tout entière. Depuis le début de cette décennie, les économies de ces pays sont secouées par une succession de crises qui s'accompagnent de souffrances humaines sans cesse accrues et sapent les fondements de ces sociétés.

Tout en reconnaissant que la communauté internationale a toujours réagi avec générosité aux situations d'urgence, l'appui aux programmes de développement à long terme n'a généralement pas été aussi impressionnant.

Le Président Momoh

Les efforts que nous faisons pour mobiliser nos ressources internes et surmonter les difficultés économiques auxquelles nous sommes confrontés ont été minés par toute une série d'obstacles insurmontables, notamment le déclin abrupt et continu de nos recettes d'exportation, la pénurie de ressources humaines adéquates et le lourd fardeau de la dette. Nous sommes donc encouragés de voir que dans son rapport le secrétaire général a souligné que l'endettement, le commerce et les produits de bases et la mise en valeur des ressources humaines sont trois secteurs importants du domaine économique où la communauté internationale doit agir d'urgence. C'est dans ce contexte que nous reconnaissons les initiatives importantes prises par certains pays créanciers pour annuler la dette contractée par les pays en développement à faible revenu, y compris la Sierra Leone. Il est aussi très significatif que les dirigeants des principaux pays industriels envisagent maintenant sérieusement la possibilité d'annuler la dette. Nous espérons que ce climat de consensus sans précédent sur la façon de régler le problème de la dette aboutira rapidement à des mesures concrètes de la part de la communauté internationale pour alléger le fardeau de la dette dans les pays en développement.

Nous nous féliciterions également d'une révision par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de leurs conditions pour permettre aux pays à faible revenu d'avoir accès aux fonds que leur allouent spécialement ces institutions à titre d'assistance.

Nous croyons également qu'il faut créer d'urgence un climat de compréhension et de confiance totale entre pays donateurs, institutions financières et pays bénéficiaires dans le domaine de la mise en oeuvre de programmes de réformes économiques. C'est un domaine qui a été une source de grandes et pénibles frictions entre la communauté des donateurs d'une part et les pays bénéficiaires de l'autre.

Bien que les pays en développement aient généralement admis la nécessité de réformes économiques, on a constaté que le processus de réforme est une entreprise délicate qui peut provoquer de grandes souffrances pour la société et nuire à l'économie, particulièrement s'il est poursuivi trop vigoureusement et sans mesures d'appui suffisantes. En fait, il y a quelque temps, mon pays qui avait adopté le très vaste programme de réformes mis au point avec le Fonds monétaire international, a été obligé de suspendre son application lorsque l'accroissement de souffrances humaines l'a rendu injustifiable. Beaucoup de produits de base sont

Le Président Momoh

devenus inabornables pour les gens ordinaires de la société lorsque les prix sont montés en flèche après la suppression soudaine des subventions - situation qui a été exacerbée par un gel général des salaires et toute une série de dévaluations monétaires massives qui ont affaibli notre monnaie.

Réformer notre économie continue d'être une priorité nationale majeure. Toutefois, la perte de l'assistance financière qui nous avait été octroyée par les institutions financières internationales à la suite de l'interruption de certains aspects du programme original a encore rendu plus difficile la poursuite de cette priorité. Nous lançons donc un appel, notamment aux institutions internationales, pour qu'elles fassent preuve de compréhension et nous apportent leur appui afin de nous permettre de procéder à des réformes de façon ordonnée et efficace.

Il nous semble approprié, à ce stade, d'exprimer notre profonde gratitude aux gouvernements amis dont l'assistance bilatérale nous a permis de traverser cette période difficile. Dans le même esprit nous reconnaissons la contribution importante apportée par diverses institutions des Nations Unies, y compris le PNUD, la FAO, l'OMS et le FISE. En particulier, notre volonté d'assurer la survie et le développement sain de nos enfants s'est trouvée grandement renforcée par les efforts du FISE.

Les buts et principes des Nations Unies proclamés dans le Charte il y a 43 ans sont empreints d'un sens moral élevé, et les valeurs et notions qui y sont consacrées sont certainement très nobles. L'accent mis par la Charte sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales implique que les gouvernements reconnaissent leur culpabilité, ou tout au moins assument la responsabilité morale des violations des droits de l'homme de leurs citoyens. Lorsque les Nations Unies ont proclamé leurs principes immédiatement après la contamination radio-active d'Hiroshima et de Nagasaki, les tourments, la torture et la culpabilité de cette époque que nous voudrions oublier étaient toujours présents à l'esprit des pères fondateurs. Le sentiment de culpabilité peut être moral, juridique ou religieux, selon les perceptions et l'héritage culturel de chacun. Il est cependant déconcertant de voir que certains Etats parties à la Charte, qui ont des lois très strictes pour protéger leur environnement, permettent à leurs citoyens de causer une pollution toxique dans des pays en développement sans défense. Si c'est un délit pour quiconque dans un pays de se débarrasser de déchets toxiques sans se conformer aux normes juridiques prévues ou aux conditions

Le Président Momoh

obliqatoires, il devrait être tout aussi essentiel que les lois de ce pays pénalisent tout aventurier qui cherche à se débarrasser de tels déchets dans un autre pays du monde.

L'importance et la complexité de ce problème exigent une assistance efficace de la part des pays qui sont à l'origine de ces déchets toxiques et de la collectivité internationale. L'initiative prise par le Programme des Nations Unies pour le développement d'élaborer une convention sur le transport de déchets à travers les frontières est louable. Les pays doivent réglementer le déversement à l'étranger de leurs déchets toxiques sur la base de leur législation nationale sur cette question.

C'est avec une profonde satisfaction que je participe à cette session, et lorsque je rentrerai en Sierra Leone ce sera avec un message d'espoir et d'optimisme pour l'avenir de la famille humaine dans le cadre des Nations Unies. Ceux qui nous ont précédés dans les années de formation de l'Organisation ont éloquemment parlé de deux questions - la paix et le développement. Ces termes ont de graves implications pour tous les hommes, car la paix ne signifie pas seulement l'absence de guerre, pas plus que le développement n'implique seulement le progrès matériel.

Ces deux questions sont essentielles à l'heure actuelle, comme elles l'ont toujours été, dans les interactions des Etats, et elles détiennent la clef de la solution de nombre de problèmes critiques que connaît le monde. La paix, c'est l'aspiration éternelle de l'humanité tout entière. C'est une condition plus profonde dans sa conception, son interprétation et sa réalisation. La recherche de la paix a animé les hommes d'Etat tout au long de l'histoire et débouché sur des accords, des pactes et des traités, mais sa rupture a trop souvent provoqué une multitude d'agressions et d'actes de violence qui se sont reproduits pendant des générations.

Pour les petites nations faibles du tiers monde, les Nations Unies sont l'instance suprême pour la recherche de la paix, l'instance qui ennoblit les instincts et qui empêche la réalisation des rêves de certains esprits malfaisants.

Dans un monde où les intérêts nationaux sont en concurrence et où les souverainetés sont jalousement gardées, seules les Nations Unies peuvent assurer à l'humanité une paix durable et crédible. L'appui à l'Organisation doit être total et rester à l'abri des manipulations en coulisse et des subversions habituelles, qui caractérisent ses relations avec certains de ses membres.

Le Président Momoh

Le rôle de l'Organisation dans le développement - humain et national - est tout aussi critique. Les calamités que provoquent les famines, la sécheresse, les inondations et la misère sociale constituent une menace pour la condition humaine au même titre que la guerre. Les programmes de développement des Nations Unies sont des entreprises louables. Ils incarnent le but et la destinée commune de l'humanité dans sa recherche constante de paix, de progrès et de concorde. La réalisation de ces objectifs exige des nations non seulement une sensibilité collective mais aussi la volonté et l'énergie nécessaires pour rallier un consensus sur le développement. Les Nations Unies constituent toujours l'instance universelle appropriée pour cette réalisation.

Tout en délibérant sur les grands problèmes de notre époque, laissons nos coeurs s'ouvrir aux membres de notre communauté humaine dont nous cherchons à formuler et à comprendre les inquiétudes. Ils ont besoin que nous leur accordions l'attention qu'ils méritent dans notre recherche collective d'un monde meilleur et mieux organisé.

Le Président Momoh

Et d'ailleurs, l'expression la meilleure de cet espoir réside dans la recherche artistique et physique de l'excellence à Seoul, en République de Corée. Ces athlètes, individuellement et collectivement, transmettent un même message : ils sont une famille humaine unie dans la recherche de la paix et du développement, à l'opposé des terroristes, des toxicomanes, des pirates de l'air, dont l'ambition constante est de faire pièce aux idéaux des honnêtes gens.

En terminant, je voudrais saisir l'occasion pour féliciter les hommes courageux qui, à travers les conflits d'aujourd'hui, sont devenus des symboles authentiques de paix : je veux parler des hommes des forces de maintien de la paix des Nations Unies. La façon la plus appropriée d'honorer les activités des Nations Unies consiste bien à décerner le Prix Nobel de la paix à leurs Forces de maintien de la paix. Je tiens à leur exprimer l'hommage au nom du Gouvernement et du peuple de Sierra Leone, et je remercie l'Assemblée générale de l'attention qu'elle m'a accordée.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la Sierra Leone pour l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Joseph S. Momoh, Président de la Sierra Leone, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. WAKIL (Afghanistan) (parle en farsi; interprétation d'un texte anglais fourni par la délégation) : C'est un grand plaisir pour moi que d'adresser à M. Dante Caputo mes félicitations les plus sincères à l'occasion de son élection bien méritée à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes certains que grâce à sa sagesse et à son expérience, les délibérations de notre assemblée sur les problèmes très importants dont elle est saisie seront constructives et fructueuses. Je puis l'assurer de la plus entière collaboration de ma délégation à cette fin.

* M. Meza (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

M. Wakil (Afghanistan)

Je voudrais également exprimer notre profonde reconnaissance à son prédécesseur, M. Florin, pour la façon exemplaire dont il a présidé les délibérations de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale et de sa troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

Je voudrais également exprimer notre reconnaissance au secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour l'excellence façon dont il a géré les affaires du secrétariat de l'Organisation. Nous le félicitons tout particulièrement de son dévouement à la cause de la paix et de la sécurité internationales, mis en évidence par les efforts inlassables qu'il a déployés pour assurer le règlement pacifique de conflits régionaux dans différentes parties du monde. Nous le félicitons pour le succès remarquable qu'il a obtenu par ces efforts. Ce succès témoigne de l'amélioration du rôle de l'Organisation des Nations Unies.

M. Wakil (Afghanistan)

L'Assemblée générale se réunit à un moment où le monde semble être parvenu à une période critique de son histoire. Tout récemment, nous avons été les témoins d'un certain nombre de développements positifs dans plusieurs aspects des relations internationales qui, si elles sont préservées, auront des conséquences positives profondes pour l'avenir de l'humanité. La détente dans les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, les progrès faits jusqu'à présent dans les négociations sur le désarmement, l'intensification des efforts pour trouver une solution pacifique aux conflits régionaux et la prise de conscience plus aiguë de la nécessité d'une coopération multilatérale dans le règlement des problèmes politiques de sécurité, économiques et écologiques qui affectent notre monde sont autant de manifestations d'une amélioration générale du climat international.

Il est cependant regrettable que l'atmosphère des relations internationales reste marquée par différents problèmes et conflits restés sans solution. Si ceux-ci ne sont pas dissipés dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales et régionales, ces problèmes pourraient hypothéquer très gravement les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent. Le danger de guerre et, pire encore, d'holocauste nucléaire, se profile toujours à l'horizon et l'escalade de la course aux armements n'a pas diminué. La tendance de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, l'ingérence dans les affaires internes d'Etats souverains et diverses formes de coercition politique et économique continuent de jouer un rôle très important dans les relations internationales. D'anciennes attitudes, notions, politiques et doctrines continuent de régir le comportement des Etats vis-à-vis de leurs voisins et d'autres pays du monde. Il s'agit là d'une situation qui est un motif de profonde préoccupation pour la communauté internationale.

La communauté mondiale a accueilli avec joie et soulagement la signature du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaires et à plus courte portée. La destruction d'une catégorie complète d'armes nucléaires est sans aucun doute une réalisation historique et un tournant. Hommes et femmes dans toutes les régions du monde attendent avec un profond espoir la conclusion des négociations en cours sur une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques des deux grandes puissances nucléaires. Leur espoir est que cela sera l'heureux prologue à la réalisation de l'objectif auquel ils sont tous très attachés d'un désarmement général et complet.

Une interdiction totale des essais nucléaires est manifestement une mesure qui pourrait renforcer la confiance et permettre une nouvelle réduction et en fin de

M. Wakil (Afghanistan)

compte, l'élimination totale des armes nucléaires. En attendant cette élimination totale, un traité sur l'interdiction du recours aux armes nucléaires, assorti de la reconnaissance de cette maxime universellement acceptée qu'une guerre nucléaire ne peut pas être gagnée, ainsi qu'un engagement solennel de la part de toutes les puissances nucléaires de ne pas être les premiers à recourir à l'utilisation de telles armes, représenterait un premier pas essentiel qui conduirait à garantir que l'horreur d'une annihilation totale de l'humanité peut être effectivement évitée. La création de zones exemptes d'armes nucléaires et des mesures d'amélioration des dispositions concernant la non-prolifération nucléaire pourraient également servir cet objectif.

Si le désarmement nucléaire revêt effectivement une importance primordiale, une attention considérable devrait également être accordée au désarmement classique. Les nouvelles techniques, capables de produire de nouvelles générations d'armes classiques de destruction massive, ont mis en relief la nécessité de prendre des mesures d'urgence vers la limitation, la réduction et en fin de compte l'élimination totale des armes classiques. A cet égard, une réduction radicale, de la puissance des armées présentes, est aussi d'une importance primordiale.

La conclusion d'un traité interdisant la mise au point, la production, le stockage et le recours à tout type d'armes chimiques, y compris les armes binaires, est également essentielle. Nous nous félicitons des progrès faits à la Conférence du désarmement vers un traité d'interdiction des armes chimiques ainsi que l'examen réussi d'une convention relative aux armes biologiques.

La situation économique internationale est un sujet de préoccupation particulière pour tous les pays en développement. Alors que la révolution scientifique et technique a donné aux hommes les moyens, les instruments qui lui permettent de régler les problèmes du sous-développement, tels que la famine, la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme, la perspective de progrès des pays en développement reste bien morose. Les conditions iniques de participation au commerce international, associées au fardeau de la dette extérieure et du service de la dette, contrecarrent les efforts faits par ces pays pour se développer et progresser.

Compte tenu de cette réalité, la nécessité de créer un nouvel ordre économique international sur une base juste et équitable acquiert une nouvelle urgence. Il est aussi important de comprendre le lien entre le désarmement et le développement. Seules des ressources humaines, techniques et financières

M. Wakil (Afghanistan)

supplémentaires, libérées par le désarmement peuvent permettre de faire face avec succès aux besoins de développement du monde.

Il ne fait aucun doute que l'une des manifestations les plus importantes de l'amélioration générale du climat international est la tendance positive au règlement des conflits régionaux par le biais de moyens politiques. Au cours des pourparlers de Genève entre l'Iran et l'Iraq, en Angola, au Kampuchea, au Nicaragua, à Chypre et au Sahara occidental, nous constatons que le dialogue et les négociations ont suscité de nouveaux espoirs d'une paix et d'une tranquillité durables pour les peuples de ces régions. Ces nobles efforts méritent tout l'appui de la communauté internationale.

Au Moyen-Orient, la situation reste tendue, du fait de la politique d'agression, d'occupation militaire et d'expansionnisme poursuivi par Israël. Le retrait total et inconditionnel d'Israël de tous les territoires palestiniens occupés et autres terres arabes, y compris les hauteurs du Golan et Jérusalem, reste la clef d'une paix durable au Moyen-Orient. Il a été reconnu universellement que la question de la Palestine constitue le coeur du problème du Moyen-Orient. Si le peuple palestinien ne pouvait pas recouvrer pleinement ses droits inaliénables, y compris ses droits à un Etat, aucune solution juste et durable du problème du Moyen-Orient ne serait concevable.

Nous nous félicitons très chaleureusement de la cessation des hostilités et de l'instauration d'un cessez-le-feu dans la guerre entre l'Iran et l'Iraq. Nous souhaitons aux deux parties plein succès dans leurs pourparlers de Genève, sous les auspices des Nations Unies, afin d'établir une paix durable et des relations normales entre les deux pays islamiques voisins.

En Afrique du Sud, la politique odieuse de l'apartheid se poursuit, privant des millions d'êtres humains de leurs droits et libertés les plus élémentaires. Le régime de Pretoria représente également une grave menace pour la paix et la sécurité internationales du fait d'actes d'agression constants à l'encontre des Etats de première ligne, notamment l'Angola et le Mozambique. Les négociations entre les interlocuteurs visant à régler pacifiquement les problèmes de l'Afrique australe, sont une initiative très louable. La cessation de l'agression à l'encontre de l'Angola et de l'ingérence dans ses affaires internes est une clef de la normalisation de la situation dans ce pays. Nous sommes favorables à l'indépendance immédiate de la Namibie, sous la direction de la South West Africa People's Organization (SWAPO), représentant unique et légitime du peuple namibien

M. Wakil (Afghanistan)

et ce, grâce à une application sans réserve du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie consacré par la résolution 435 du Conseil de sécurité de 1978.

Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan se félicite également très chaleureusement du dialogue entamé entre les Kampuchéens. Nous espérons que ce dialogue conduira très prochainement à la restauration de la paix et de la tranquillité au Kampuchea et de la coopération entre l'Indochine et les pays de l'ANASE.

Des pourparlers au Nicaragua ont également soulevé de grands espoirs pour la restauration de la paix et le retour à une vie normale dans ce pays. Pour que cela soit obtenu, il est essentiel de mettre fin à toute ingérence extérieure dans les affaires internes de ce pays.

Le dialogue à Chypre est également encourageant. Nous renouvelons notre appui à l'indépendance, la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de Chypre. Mon gouvernement soutient également l'indépendance, la réunification pacifique et l'unité nationale de la Corée, moyennant le dialogue et la réconciliation.

Nous nous félicitons et nous soutenons la résolution 621 de 1988 du Conseil de sécurité, relative à la préparation d'un référendum au Sahara occidental sous le contrôle des Nations Unies en collaboration avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

M. Waki 1 (Afghanistan)

Nous sommes profondément convaincus que ce n'est qu'en affirmant constamment notre attachement aux objectifs et principes de la Charte des Nations Unies que nous pouvons garantir l'amélioration du climat international. En effet, le rôle des Nations Unies dans le domaine de la protection de la paix et de la sécurité internationales et la promotion d'une coopération mondiale est vital. L'Organisation a joué un rôle unique et remarquable en matière de codification des normes du comportement international, afin de faire du monde où nous vivons un monde plus ordonné. Elle a également témoigné de l'énorme potentialité que recèle son mécanisme de règlement pacifique des conflits. Nous sommes convaincus que le moment est venu pour les Nations Unies de jouer aussi un rôle central et primordial dans le domaine du désarmement.

La République d'Afghanistan, en tant que membre fondateur du Mouvement non aligné, est fermement attachée aux objectifs et aux principes du Mouvement. La récente Conférence ministérielle du Mouvement à Nicosie a démontré, une fois encore, la validité et la pertinence des principes du non-alignement dans le monde contemporain et leur influence positive sur les tendances qui se font jour dans les relations internationales. La République d'Afghanistan continuera de jouer un rôle positif et constructif au sein du Mouvement.

La signature des Accords de Genève sur la situation en Afghanistan a été saluée par la communauté internationale comme un acquis historique. Les déclarations présentées jusqu'à présent au cours du débat général de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale témoignent nettement de cet appui international dont nous nous félicitons. Nous sommes particulièrement reconnaissants à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, et à son représentant, S. E. M. Diego Cordovez, pour les efforts remarquables qu'ils ont déployés dans le cadre du processus de Genève. Fondés sur les principes de la Charte des Nations Unies, notamment les principes de non-ingérence et de non-intervention, les Accords représentent un règlement politique complet qui est dans l'intérêt non seulement du peuple de l'Afghanistan mais également du peuple de toute la région et favorise la paix et la sécurité internationales.

M. Wakil (Afghanistan)

La République d'Afghanistan a signé les Accords de Genève en toute bonne foi et est fermement résolue à en appliquer toutes les dispositions dans l'esprit comme dans la lettre.

Fidèles à leurs bonnes intentions, la République d'Afghanistan et l'Union soviétique s'en sont tenues strictement aux dispositions des Accords. Le retour d'Afghanistan des troupes soviétiques a commencé le 15 mai 1988 et 50 % de ces troupes s'étaient retirées au 15 août, comme prévu par les Accords. La République d'Afghanistan a apporté toute l'aide possible à la mission de bons offices des Nations Unies pour l'Afghanistan et le Pakistan (UNGOMAP) afin qu'elle puisse s'acquitter de sa tâche.

Toutefois, à notre grand regret, quatre mois et demi après l'entrée en vigueur des Accords, l'espoir du peuple d'Afghanistan et, d'ailleurs, l'espoir de la communauté internationale tout entière de voir la paix restaurée dans notre pays, ne s'est pas concrétisé. La guerre et les effusions de sang n'ont pas diminué. Cette guerre continue de faire des victimes; des propriétés publiques et privées continuent d'être détruites et des actes de terreur sont perpétrés par des groupes armés d'opposition extrémiste. Kaboul et un certain nombre d'autres villes sont soumises au pilonnage constant de missiles d'une portée de 20 à 36 kilomètres. Cent trente-six missiles de cette nature ont été lancés sur la ville de Kaboul au cours d'un seul jour. Sept cent soixante civils innocents, notamment des femmes et des enfants, ont été victimes de ce pilonnage aveugle. Trois cent quarante-six maisons et 45 bâtiments publics ont été détruits. Il y a deux jours seulement, 25 missiles ont été lancés sur Kaboul. L'un d'eux a frappé une station d'autobus en face du Ministère de l'éducation, causant 35 morts et 163 blessés.

Pourquoi une telle situation persiste-t-elle encore après la signature des Accords de Genève? D'où proviennent tous ces instruments de mort déversés sur l'Afghanistan? La seule cause de cette situation est la non-application des Accords de Genève et leur violation flagrante par l'autre signataire principal des Accords.

En violation des dispositions explicites de l'instrument relatif aux relations mutuelles, notamment à la non-ingérence et à la non-intervention, des centres d'entraînement, d'armement et d'équipement de groupes extrémistes armés sur le

M. Wakil (Afghanistan)

territoire de ce pays ont été démantelés. La livraison d'armes modernes, y compris de missiles Stinger, d'artillerie de longue portée, de mortiers et de missiles sol-sol, à ces groupes d'opposition extrémistes ainsi que leur transfert en Afghanistan se poursuivent. Un garant de l'instrument de non-ingérence et de non-intervention continue encore à envoyer des armes et du matériel à des groupes extrémistes armés. Les événements de Spin Boldak ont démontré que même des milices pakistanaises avaient participé à l'attaque perpétrée par les extrémistes. Une situation semblable règne actuellement dans les provinces du Kandahar et dans les Kunars.

Par ailleurs, je tiens à signaler que le Gouvernement d'Afghanistan consacre toute son énergie à l'application des Accords de Genève et au règlement de la situation interne moyennant un dialogue et l'établissement d'un gouvernement de coalition avec la participation des commandants des sept groupes en Afghanistan et d'autres personnalités influentes à l'intérieur et à l'extérieur du pays. A cette fin, l'Afghanistan est absolument favorable à une amélioration de ses relations avec tous ses voisins et s'oppose fermement à toute mesure qui pourrait conduire à une recrudescence des tensions dans ses relations avec eux. L'Afghanistan n'a jamais eu recours à des violations frontalières, terrestres ou aériennes, sur une petite ou grande échelle, et n'a rien à voir avec les incidents internes qui se sont produits dans les pays voisins. Nous sommes fermement convaincus que de telles actions ne sont pas seulement contraires aux Accords de Genève mais qu'elles retarderont et compliqueront la solution des problèmes existants.

D'autre part, le Gouvernement de la République d'Afghanistan a jusqu'ici attiré l'attention du Gouvernement du Pakistan sur 547 cas de violation flagrante, et ce par le biais de 87 notes présentées à l'UNGOMAP. Cependant, l'autre partie a érigé de sérieux obstacles aux inspections que l'UNGOMAP est censée effectuer après de telles violations. Sous prétexte de l'existence de conflits tripartites et du manque de sécurité, l'UNGOMAP n'a pas pu visiter les régions utilisées pour transférer des armes en Afghanistan et où de vastes stocks d'armes sont constitués. Contrairement aux dispositions claires des Accords de Genève, l'UNGOMAP ne s'est pas vu accorder la liberté de mouvement nécessaire sur le territoire du Pakistan. Au contraire, l'UNGOMAP doit, avant de visiter les

M. Wakil (Afghanistan)

régions où ont lieu des violations, demander aux autorités du Pakistan la permission de s'y rendre. Alors que les Accords prévoient que ces inspections devraient s'effectuer dans les 48 heures, l'UNGOMAP doit attendre deux à trois semaines pour obtenir l'autorisation d'effectuer de telles visites. Il est évident que ce laps de temps suffit pour transférer des dépôts d'armes dans d'autres régions ou transformer un centre d'entraînement en école.

Cela étant, peut-on encore prétendre que les violations ont rien fait l'objet d'une enquête conformément aux dispositions des Accords? Dans ces circonstances, personne ne peut vraiment parler d'enquête parce que le fait est que des violations continuent d'être commises et que les Accords ne sont pas appliqués. En outre, malgré nos demandes constantes, les rencontres entre les deux parties qui doivent examiner les violations n'ont pas encore eu lieu, alors que les Accords prévoient que ces rencontres devraient s'effectuer après 48 heures seulement.

Nous avons proposé récemment une rencontre entre les Ministres des affaires étrangères des deux signataires principaux et des deux garants pour examiner le processus d'application des Accords. Pourtant, à notre grand regret, le Pakistan et les Etats-Unis ont choisi de ne pas répondre positivement à cette demande.

Conformément aux Accords de Genève, les commissions mixtes chargées de faciliter le retour des réfugiés afghans devraient avoir été créées il y a longtemps. Cependant, quatre mois et demi après l'entrée en vigueur des Accords, l'autre partie ne s'est toujours pas montrée disposée à appliquer cette mesure importante. Si les réfugiés afghans sont un tel fardeau, pourquoi ces commissions ne sont-elles pas créées sur la base des dispositions du troisième instrument des Accords de Genève qui répond aux vœux de la République d'Afghanistan et des réfugiés afghans? Pourquoi, au contraire, crée-t-on des conditions et des préalables à leur retour?

M. Wakil (Afghanistan)

Quant à lui, le Gouvernement d'Afghanistan a pris toutes les mesures nécessaires pour accueillir les réfugiés. Un ministère a été créé à cet effet, et à ce jour 152 000 réfugiés ont été accueillis. Afin d'assurer aux réfugiés la sécurité nécessaire, compte tenu des traditions de nos peuples, des zones frontalières ont été proclamées zones non militaires. Un accord a été conclu avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et un de ses bureaux a été ouvert en Afghanistan. Un accord analogue a été conclu avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

A cet égard, nous nous félicitons très sincèrement de l'initiative prise par le secrétaire général des Nations Unies de lancer un appel en faveur d'une aide internationale pour le peuple d'Afghanistan. Nous nous félicitons vivement de la nomination en tant que coordonnateur de cette aide du Prince Sadruddin Agha Khan, personnalité de renommée internationale, qui a une grande expérience en matière d'efforts humanitaires internationaux. Je voudrais également exprimer notre gratitude à tous les pays qui se sont montrés disposés à apporter leur aide à la reconstruction de l'Afghanistan.

Bien que dans les circonstances actuelles les efforts réalisés sur le plan interne pour instaurer la paix et la tranquillité en Afghanistan soient contrecarrés par la persistance d'une ingérence extérieure, la politique de réconciliation nationale a fait son chemin dans l'esprit et le cœur du peuple afghan, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Après une interruption de 15 années, un parlement élu, où différents partis sont représentés, exerce ses pouvoirs. Un nouveau gouvernement de coalition comprenant 31 membres dont 18 ne sont pas membres du parti a reçu un vote de confiance du Parlement.

A cet égard, qu'il me soit permis de rappeler que nous sommes fermement attachés aux négociations et à la réconciliation et que nous sommes convaincus que, grâce au dialogue, le mécanisme de formation d'un gouvernement de large coalition pourrait être mis en place. Le fait est que si les Accords de Genève sont appliqués et si l'ingérence extérieure cesse, le Gouvernement et le peuple afghans pourront, en poursuivant une politique de réconciliation nationale, instaurer la paix et la concorde nationale dans leur pays. Las des années de guerres fratricides, le peuple afghan, aussi bien en Afghanistan qu'à l'extérieur, s'unira dans un gouvernement de coalition pour assurer le redressement de son pays, victime pendant 10 longues années de la guerre et de la destruction.

M. Wakil (Afghanistan)

Le Gouvernement de la République d'Afghanistan déploie toute son énergie pour que, d'une part, la situation en Afghanistan soit réglée grâce à la stricte application des accords de Genève et que, d'autre part, l'Afghanistan, pays neutre et non aligné, poursuive, sur la base de l'établissement d'une authentique coalition à l'intérieur du pays, une politique destinée à améliorer les relations régionales et internationales, qui tiennent compte de l'équilibre des intérêts de tous les pays du monde, y compris l'Union soviétique, les Etats-Unis, le Pakistan, l'Inde et la Chine, l'Iran, les pays islamiques et les membres du Mouvement non aligné.

Par ailleurs, nous espérons que le nouveau dirigeant du Pakistan, tenant compte des réalités existantes, adoptera une position constructive pour remédier à la situation de crise qui règne actuellement et s'emploiera à améliorer les relations entre les deux pays et la situation dans la région grâce à la stricte application des Accords de Genève. Ces accords constituent une solide base à cet effet, qui répond aux intérêts de tous les peuples de la région et favorise la cause de la paix et de la sécurité internationales.

Il est parfaitement établi que c'est en raison d'une ingérence extérieure accrue que le Gouvernement d'Afghanistan a dû demander assistance à l'Union soviétique pour permettre au peuple d'Afghanistan de repousser les menaces extérieures. A l'heure actuelle, le retrait des troupes soviétiques se déroule au rythme prévu par les Accords de Genève mais, néanmoins, l'ingérence persiste. S'il n'est pas remédié à cette situation en temps voulu, l'Asie du Sud-Ouest demeurera une région de conflits, de tensions et de menaces pour la paix et la sécurité internationales. Dans ce cas, l'Afghanistan et l'Union soviétique se réservent le droit d'adopter des mesures coordonnées qu'exigerait la situation.

Compte tenu de la signature des Accords de Genève et de l'application constante de la politique de réconciliation nationale, nous ne voyons pas la nécessité de débattre du point 30 de l'ordre du jour de l'Assemblée. Nous sommes cependant convaincus qu'une telle discussion devrait porter sur la nécessité d'appliquer rigoureusement les Accords de Genève. Nous sommes disposés, pour notre part, à oeuvrer à l'adoption d'une résolution de consensus, en tenant compte des préoccupations de toutes les parties. La réunion de Nicosie a prouvé que s'il existe une volonté politique et une détermination véritable de contribuer de façon constructive à la restauration de la paix et de la sécurité dans notre région, il ne devrait pas être difficile de parvenir à ce consensus.

M. Wakil (Afghanistan)

Notre monde a abordé récemment une nouvelle ère de compréhension, d'efforts mutuels en vue de régler pacifiquement les conflits et de promouvoir la paix et le désarmement. La communauté internationale espère vivement que cette tendance ne sera pas éphémère mais qu'elle acquerra un caractère permanent. Nous sommes disposés à coopérer à cette noble fin. Nous sommes particulièrement désireux de coopérer pour faire de notre région une région de paix, de stabilité, de coopération, de compréhension et de bon voisinage dans l'intérêt de tous nos peuples et de la paix et de la sécurité internationales.

M. ABDEL MEGUID (Egypte) (interprétation de l'arabe) : Je suis très heureux que M. Dante Caputo ait été élu président de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes d'autant plus heureux de voir que la présidence est assumée par un ressortissant d'un pays ami, l'Argentine, et d'un continent frère, l'Amérique latine. Sa sagesse reconnue et sa vaste expérience enrichiront certainement les activités de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que la présente session contribuera de façon notable aux progrès sur le plan international. Je tiens également à rendre hommage à son prédécesseur, S. E. M. Peter Florin, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande, un pays ami, pour la façon dont il a dirigé les travaux de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale et ceux de la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement.

Il y a quelques semaines, les ministres des affaires étrangères des pays non alignés se sont réunis à Chypre pour examiner et évaluer l'évolution de la situation internationale, notamment les récents indices selon lesquels s'annonce une nouvelle ère de détente entre les deux superpuissances, ce qui constitue un changement par rapport au climat qui régnait dans les années 70. Cette nouvelle ère représente un nouveau progrès vers une coexistence pacifique et positive. Si elle garde son élan et élargit sa portée, cela créera un climat politique propice à un désarmement général et complet dans le domaine des armes nucléaires et des armes de destruction massive.

M. Abdel Meguid" (Egypte)

Cette ère nouvelle permettrait également de renforcer la coopération entre les pays ayant des régimes socio-politiques différents et d'augmenter les chances de les voir contribuer à l'économie du monde. En outre, cela favoriserait le règlement pacifique de plusieurs problèmes d'ordre international.

Plusieurs indices soulignent l'importance de cette évolution positive, comme l'indique l'évolution encourageante vers le règlement de plusieurs problèmes régionaux et internationaux. Toutefois, d'autres problèmes subsistent.

Au Moyen-Orient, le règlement du problème palestinien se heurte toujours à des obstacles persistants nés de l'intransigeance et de la rigidité de certaines parties. Cette situation a conduit la région du Moyen-Orient à prendre du retard sur d'autres régions qui ont commencé à s'acheminer vers des solutions justes et durables.

Ces dernières années, la question de Palestine a fait apparaître des tentatives visant à imposer un fait accompli et à consolider l'occupation d'Israël. Néanmoins, le soulèvement palestinien, l'Intifadah, a défié toutes les formes de répression et de coercition. Le peuple héroïque de Palestine, fermement convaincu du bien-fondé de sa cause, a réussi à imposer la reconnaissance de son existence et à faire bénéficier ses droits nationaux légitimes d'un appui mondial.

Le peuple palestinien a ainsi rendu impossible le retour aux conditions antérieures au soulèvement. Aussi, les actes répétés de répression perpétrés par les forces d'occupation israélienne se sont révélés vains. Ces actes comprennent l'expatriation, la détention administrative arbitraire, l'emprisonnement, la confiscation de biens, la démolition de maisons, la torture, la fermeture d'écoles et d'universités et le gel des activités syndicales. Ils vont à l'encontre des règles du droit international, de la Convention de Genève et des droits de l'homme. De même que la communauté internationale, l'Égypte a condamné de tels actes.

La décision du Roi Hussein de Jordanie, en juillet dernier, de rompre tout lien administratif et juridique avec la Rive occidentale visait à renforcer le statut représentatif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en vue de la mise en oeuvre des décisions du Sommet arabe. En tant que seul représentant légitime du peuple palestinien, l'OLP assume par conséquent la principale responsabilité des territoires palestiniens occupés.

M. AMel Meguid (Egypte)

Aussi bien les Jordaniens que les Palestiniens se sont dits à nouveau déterminés à poursuivre leur coopération et à intensifier leurs consultations. Cette décision a été rendue nécessaire par les exigences de la situation et le fait qu'ils partagent le même objectif : mettre fin à l'occupation israélienne dans le cadre d'un règlement d'ensemble juste et durable, fondé sur la légitimité internationale et ses normes et principes.

Inspirée par ce noble idéal, l'Egypte a demandé la convocation d'une conférence internationale de paix au Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies. Toutes les parties intéressées, y compris l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, ainsi que les membres permanents du Conseil de sécurité devraient participer à cette conférence, ce qui permettrait d'entamer des négociations directes entre les parties, afin d'aboutir à un règlement durable du problème palestinien et de mettre fin à la tension dans la région du Moyen-Orient qui menace la paix et la sécurité internationales.

Il ne fait aucun doute que le soutien international apporté à la convocation d'une conférence internationale est devenu l'un des piliers de l'activité diplomatique et politique internationale des pays arabes en vue de régler le problème palestinien. La tenue d'une telle conférence, à une date la plus rapprochée possible, fait également l'objet d'un consensus sur le plan international.

A cet égard, nous nous félicitons de l'approche adoptée par les Etats-Unis, qui se fonde sur les droits politiques du peuple palestinien et sur le principe "des terres contre la paix", lesquels ont été réaffirmés dans le cadre de l'initiative du Secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, en avril 1988, et à nouveau lors de la réunion tripartite à laquelle a participé le Président Ronald Reagan, le 26 septembre dernier. Ces principes sont conformes aux dispositions de la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, parmi lesquelles la résolution 242 (1967), qui confirme l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre. Nous croyons que ce principe est la condition indispensable pour un règlement d'ensemble et est fondamental pour garantir sa mise en oeuvre et l'instauration d'une paix globale et durable qui évite que le différend ne ressurgisse à l'avenir.

Le refus de reconnaître les faits, la nature profonde de ce conflit, le mépris constant manifesté à l'égard du peuple palestinien et de ses représentants légitimes et la non-reconnaissance de ces peuples, en particulier de leur droit à

M. Abdel Mequid (Egypte)

l'autodétermination, tout cela empêchera le règlement du conflit et ne manquera pas d'avoir des conséquences très graves pour la région. Il est grand temps que les diverses parties prennent des décisions historiques et courageuses pour surmonter les obstacles qui se dressent devant la paix. A ce propos, je tiens à saluer des responsables palestiniens de haut niveau, qui ont souligné la détermination de l'OLP de négocier une solution pacifique et durable du problème palestinien et de reconnaître, de façon mutuelle et simultanée, Israël. Cette évolution, reflet d'une perception positive de la situation et de ses exigences, mérite d'être encouragée. Je tiens également à rendre hommage aux forces éprises de paix en Israël qui oeuvrent à un règlement juste et durable.

Si, comme je l'ai dit, notre objectif stratégique est d'aboutir à un règlement juste et durable du problème palestinien, qui garantirait la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient, nous sommes également tout à fait conscients que l'introduction d'armes nucléaires ou la menace de leur introduction au Moyen-Orient engendrera de graves déséquilibres dont les conséquences seront sérieuses pour la sécurité et la stabilité dans la région.

C'est pourquoi nous lançons une fois encore un appel à Israël, de cette tribune, pour qu'il renonce à l'option de l'arme nucléaire, adhère au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et soumette toutes ses installations nucléaires au système de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Cette décision renforcerait la confiance et permettrait de progresser vers la paix.

A ce propos, l'Egypte a constamment encouragé la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Nous souhaitons que cet objectif soit atteint le plus rapidement possible.

En ce qui concerne la situation dans le Golfe, nous constatons que le conflit entre l'Iran et l'Iraq est entré, après huit ans de guerre, dans une phase nouvelle où toutes les parties reconnaissent que seul un règlement politique et des négociations sérieuses permettront de faire régner la sécurité et la justice dans cette région.

M. Abdel Meguid (Égypte)

Le simple fait que les parties aient **accepté** la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et l'arrêt des opérations militaires ne signifie pas en soi la fin du conflit et l'avènement de la paix. Il faut nécessairement de la bonne foi et de sérieux efforts également.

Tout en appréciant les efforts des Nations Unies en vue du règlement pacifique de ce différend, nous exprimons l'espoir que l'Iran fera la preuve de sa bonne foi. Si l'Iran, comme l'Iraq l'a déjà fait, reconnaissait les exigences de la situation actuelle, les efforts en vue d'un règlement juste et honorable du différend et de l'instauration rapide de la paix et de la stabilité en seraient accélérés, ce qui permettrait aux Etats et aux peuples de la région de vivre en paix et de consacrer leurs ressources humaines et économiques à la reconstruction et au développement dans l'intérêt de tous les peuples de la région.

Quant au triste sort du peuple frère du Liban, les parties régionales qui s'ingèrent dans ses affaires continuent de refuser d'admettre que les ambitions régionales, une vision politique étroite et les tentatives des parties étrangères pour exercer un contrôle sur le Liban ne sauraient conduire à une véritable paix quelque part que ce soit. En définitive, ce sera le peuple libanais qui paiera et en fera les frais.

Nous lançons un appel à tous nos frères du Liban, quelles que soient leur croyance, leur confession ou leurs positions, pour qu'ils placent l'intérêt de leur peuple et l'unité, l'intégrité et la sécurité de leur pays au-dessus de toute autre considération.

La situation en Afghanistan a connu une évolution positive au cours de l'année. Les Nations Unies et son secrétaire général ont joué un rôle efficace en comblant le fossé existant entre les positions des différentes parties, ce qui a facilité la signature des Accords de Genève relatifs à la situation en Afghanistan. Ces accords permettent maintenant d'envisager le problème sous de meilleures perspectives après les indicibles souffrances qu'a endurées le vaillant peuple afghan dans sa lutte historique.

Dans ce contexte, nous tenons à nous féliciter de la décision des Soviétiques de se retirer d'Afghanistan et de leur intention déclarée de respecter à la lettre cette décision. Cette évolution positive ne doit cependant pas nous faire oublier qu'il ne saurait y avoir de solution véritable et définitive au problème de l'Afghanistan si le peuple ne peut pas choisir librement et en toute indépendance son gouvernement, si les réfugiés ne sont pas rapatriés et s'il n'est pas mis fin à l'intervention étrangère.

M. Abdel Meguid (Egypte)

Le continent africain a récemment célébré le vingt-cinquième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dont les accomplissements ont été si riches malgré toutes les difficultés. Des événements positifs se sont récemment produits, laissant timidement espérer que le peuple héroïque de Namibie pourra bientôt accéder à l'indépendance sous la direction de la SWAPO, son seul représentant légitime, et que l'intégrité territoriale de l'Angola sera préservée et respectée.

Nous tenons à réaffirmer notre appui au peuple héroïque de l'Afrique du Sud sous la direction de ses mouvements de libération nationale et de son dirigeant Nelson Mandela. Nous en appelons également à la communauté internationale pour qu'elle continue d'assumer ses responsabilités afin d'éliminer la politique abominable de l'apartheid.

Au nord-ouest de l'Afrique, nous nous félicitons de l'évolution des toutes dernières semaines en vue de la paix au Sahara occidental. Nous considérons que les propositions du secrétaire général et ses efforts constructifs en vue d'un règlement - pour autant qu'il soit accepté par les parties - constituent un grand pas en avant. Nous attendons avec intérêt la mise en oeuvre de ces propositions et la réalisation de nouveaux progrès vers la solution de cette question qui depuis longtemps préoccupe la communauté internationale, le monde arabe et les pays africains. Dans le même temps, un certain nombre d'autres problèmes régionaux bénéficient de ce climat positif. Le problème du Kampuchea fait l'objet d'efforts sincères afin de parvenir à l'indépendance, l'intégrité territoriale et une juste solution qui garantirait l'autodétermination du peuple indépendamment de toute intervention étrangère.

Il y a aussi des progrès sur la question de Chypre sous l'égide des Nations Unies. Cette évolution positive nous permet d'envisager qu'à l'avenir, on parviendra à un accord pour préserver l'unité et l'intégrité territoriale de Chypre dans le cadre d'un état fédéral non aligné où toutes les populations et toutes les communautés jouiront de droits égaux. Nous espérons que l'amorce de dialogue entre le Président de Chypre et le dirigeant de la communauté turque sera une étape positive dans cette voie.

Nous espérons également que l'esprit de conciliation qui semble régner s'étendra au problème coréen conformément au désir de la population de voir la péninsule coréenne unifiée.

M. Abdel Meguid (Egypte)

L'évolution positive qui a récemment caractérisé un certain nombre de problèmes régionaux a prouvé que les Nations Unies peuvent jouer un rôle important et efficace dans le règlement des différends régionaux si on lui en donne la possibilité. C'est pourquoi nous appelons les Etats Membres à aider l'Organisation à sortir de la crise financière pour qu'elle puisse continuer à jouer son rôle d'instrument efficace dans l'établissement de la justice, de la solidarité et de la paix conformément aux dispositions de la Charte. C'est avec plaisir que je saisis l'occasion de féliciter les Nations Unies alors que le prix Nobel de la paix vient d'être décerné au titre des forces de maintien de la paix de l'ONU, ce qui est la reconnaissance du rôle croissant et efficace que ces forces ont dans les différentes parties du monde.

Puisque la communauté internationale a exprimé sa satisfaction de voir les Nations Unies jouer un rôle croissant dans le règlement des problèmes régionaux, il est nécessaire de souligner une fois de plus que ce rôle découle de l'un des principes fondamentaux de la Charte, à savoir le principe du règlement pacifique des différends. Ce principe est l'une des méthodes les plus sûres pour établir la paix. Le respect de ce principe reflète le niveau de maturité internationale dans la pratique et l'organisation des relations entre Etats car cela permet de sortir des impasses et de trouver des solutions à ces différends.

A ce propos, je voudrais particulièrement faire référence à l'accord intervenu entre l'Egypte et Israël le 11 septembre 1986, aux termes duquel les deux pays ont décidé de recourir à l'arbitrage pour résoudre le différend concernant certains postes frontières internationaux entre l'Egypte et la Palestine (sous mandat), que l'on connaît sous le nom de "problème de Taba". Les deux parties sont convenues de s'en remettre à l'arbitrage conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, notamment l'Article 33 qui invite les parties à un différend à s'efforcer de le régler par l'un des moyens énoncés.

M. Abdel Meguid (Egypte)

Par conséquent, la décision du comité international d'arbitrage qui s'est réuni hier le 29 septembre 1988 à Genève sur le problème de Taba encouragera le recours aux principes du droit international et l'attachement aux nobles principes consacrés dans la Charte des Nations Unies.

Nous sommes très heureux que, dans sa décision, le comité d'arbitrage confirme que Taba est un territoire égyptien qui relève de la souveraineté égyptienne et les documents et preuves juridiques et historiques que l'Égypte avait fournis étaient authentiques.

Je suis certain que la prompte application de cette décision permettra de transcender le différend et améliorera le climat politique dans la région, ce qui favorisera une évolution encore plus positive.

En nous rapprochant du quarantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous tenons à rappeler que l'Égypte a toujours été au premier rang des parties ou des adhérents à la plupart des conventions et des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et au respect des droits qui en découlent. Cette attitude reflète notre conviction que l'être humain est au centre de la paix, de la stabilité et du développement qui ne sauraient être réalisés sans ses propres efforts et grâce auxquels il peut renforcer son sentiment de dignité et son sens de la liberté.

L'Égypte accorde également une grande importance aux questions de l'enfance et de la maternité. C'est pourquoi nous avons créé le Conseil national de l'enfance et de la maternité qui se réunira en congrès national, à Alexandrie, en novembre 1988, en collaboration avec le FISE et plusieurs de ses bureaux régionaux. De nombreuses personnalités égyptiennes et étrangères qui s'intéressent aux divers aspects des soins à l'enfant et de la protection de l'enfant participeront à ce congrès afin d'obtenir le plus large appui de l'opinion publique au projet de convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

Je voudrais souligner la création du Conseil arabe pour l'enfance et le développement qui s'efforce de promouvoir de meilleures conditions pour élever les enfants arabes et pour mettre au point des moyens de contrôle permettant l'application de la législation relative aux enfants dans le monde arabe. Le Conseil a élu le représentant égyptien au poste de vice-président. L'Égypte a demandé d'élaborer rapidement la Convention internationale sur les droits de l'enfant de façon à ce qu'on puisse l'adopter l'année prochaine à l'occasion du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant.

M. Abdel Meguid (Egypte)

Puisque nous parlons de développement social, je tiens à exprimer notre gratitude au PNUD et à l'Unesco pour leur contribution constructive dans le domaine du développement culturel et de la sauvegarde du patrimoine historique ancien de l'Égypte, notamment la reconstruction de la Bibliothèque d'Alexandrie en tant qu'édifice égyptien et international.

À l'heure actuelle, la situation économique mondiale reste une source de profonde préoccupation car beaucoup de pays connaissent des conditions extrêmement difficiles. Toutefois, les conséquences de cette situation ont été encore plus sérieuses et graves pour les pays en développement à cause de leurs conditions particulières.

Le fardeau accru de la dette et du service de la dette, ainsi que les conditions défavorables à l'intérieur et à l'extérieur du pays découlant de la baisse des prix de produits de base, avec le fardeau des problèmes relatifs au sous-développement, ont obligé de nombreux pays en développement à réduire leurs importations et à interrompre certains programmes de développement. En conséquence, le niveau de vie s'est détérioré et des mesures d'austérité ont été suivies, ce qui a entraîné l'accroissement de risques et conséquences économiques et sociales pour la stabilité politique et sociale de la plupart de ces pays.

Je voudrais parler en particulier de la situation économique critique en Afrique. Les conséquences du climat international défavorable font obstacle aux efforts des pays africains en vue de leur redressement économique et de leur développement. Les pays africains ont fait d'énormes efforts pour mettre en oeuvre le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Malgré ces efforts, la situation économique ne s'est guère améliorée pour des raisons qui échappent au contrôle de l'Afrique.

Compte tenu de l'internationalisation de la vie économique, de l'interdépendance des intérêts et de l'interdépendance croissante entre tous les pays du monde, aussi bien riches que pauvres, les problèmes économiques et les problèmes des pays en développement exigent que les pays industrialisés adoptent une nouvelle attitude devant les problèmes des pays en développement. Cette attitude doit servir les intérêts mutuels, la justice et la responsabilité collective pour assurer une saine évolution des relations économiques dans l'intérêt de toutes les parties. L'avenir du monde sera commun: ce sera le progrès ou le recul pour tous.

M. Abdel Meguid (E9VPte)

Il faut de toute urgence que les pays engagent des négociations sérieuses et complètes pour améliorer la situation économique mondiale. Les résultats de la septième CNUCED ont montré l'utilité d'un dialogue sérieux au niveau de la coopération internationale.

C'est pourquoi la délégation égyptienne, à la seconde session ordinaire du Conseil économique et social en juillet dernier, a pris l'initiative de demander la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la situation économique et sociale dans le monde et à la recherche de moyens propres à favoriser le développement et la coopération économique internationale. Il faut élaborer un plan d'action coordonné pour la communauté internationale dans les années 90 afin de régler les problèmes économiques et sociaux que connaissent les peuples du monde.

Enfin, ce n'est pas par le recours à la force que nous allons créer la paix et la sécurité, mais plutôt par l'élimination des motifs qui mènent à la guerre, par la primauté de la raison politique et en faisant de la paix le mode de vie de nos peuples.

Voilà pourquoi nous devons renforcer notre appui aux Nations Unies afin de leur permettre d'accroître leur contribution positive. Nous devons agir ensemble de façon solidaire et assumer tous nos responsabilités politiques, économiques et sociales afin de nous rapprocher d'un monde plus humanitaire qui redonne confiance à l'humanité et à sa capacité de créer un avenir meilleur.

M. MALILE (Albanie) : Permettez-moi, au nom de la délégation de la République populaire socialiste d'Albanie, de féliciter M. Dante Caputo à l'occasion de son élection au poste de président de cette assemblée et de lui adresser mes meilleurs vœux pour l'heureux accomplissement de sa tâche importante. Nous saluons également le Secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts qu'il a déployés en vue du renforcement du rôle de l'ONU et en faveur de la paix.

Depuis plus de quatre décennies, chaque année, à chacune de ses sessions, l'Assemblée générale discute des principaux problèmes qui inquiètent la communauté internationale.

Ces débats ont visé à renforcer le rôle de l'ONU dans la solution des problèmes qui se rattachent aux aspirations des peuples, à la liberté et à l'indépendance, à la souveraineté nationale et au développement indépendant. Si l'ONU n'a pas toujours été en mesure de s'acquitter de sa mission, cela a tenu au fait que les superpuissances, sous diverses formes et de diverses manières, se sont efforcées de l'utiliser en fonction de leur politique et de leurs intérêts. A maintes reprises, il a été fait un mauvais usage du mécanisme de l'ONU pour étouffer la voix ou le ton critique de pays membres. Sans aucun doute, de pareilles attitudes sont contraires aux intérêts de la majorité écrasante des Etats qui souhaitent voir l'ONU accomplir sa mission d'organisation universelle, conformément à la Charte, et déploient des efforts sincères dans ce sens.

Actuellement, on observe des signes de détente. Nous ne pouvons que souhaiter un pareil processus; malgré tout, le fait est que nous vivons en un monde agité par beaucoup de contradictions et d'affrontements. Nous sommes donc encore loin d'une paix véritable et durable. Les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont engagées dans une phase d'arrangement fondé sur leurs intérêts politiques, économiques et militaires. De fait, ces dernières décennies ont montré que les affrontements et les arrangements entre eux se sont suivis de manière cyclique. Leur politique, dans son essence, n'a pas changé son orientation fondamentale à l'hégémonie. La course aux armements, qui se poursuit à des rythmes élevés, en est l'un des paramètres constants et des plus importants.

Le plus frais témoignage nous en est fourni par la troisième session extraordinaire de l'ONU consacrée au désarmement, qui s'est tenue en juin de l'année en cours et qui s'est clôturée sans aucun résultat, voire même sans

M. Malile (Albanie)

l'approbation d'un document final. En dehors de l'ONU, comme on le sait, les deux superpuissances, les Etats-unis et l'Union soviétique, sont parvenues à un accord sur les missiles, accord qu'elles ont vanté comme une nouvelle étape dans la voie du désarmement, alors qu'ici à l'ONU, à une session extraordinaire de l'Assemblée générale à propos du désarmement, la voix raisonnable des Etats Membres sur ce problème a été ignorée. Cela démontre que les superpuissances considèrent les questions du désarmement comme relevant exclusivement de leur compétence et de leurs intérêts, et minimisent en la matière le rôle des autres Etats, qu'elles jugent même négligeable. Cette tendance à monopoliser les affaires mondiales et à exercer leur diktat sur les relations internationales constitue un danger réel pour les peuples et les Etats souverains. Si grand et important que soit leur rôle de par leur potentiel économique et militaire, il ne peut en aucune manière se substituer au rôle de la communauté internationale, où tous les Etats doivent avoir leur place pour faire entendre leur voix, décider en commun des questions concernant les destinées des peuples et l'humanité, la paix et la sécurité internationales.

La situation économique mondiale constitue un sujet de véritable inquiétude et ne peut être dissociée de la situation politique.

Les relations internationales inégales continuent de pénaliser en premier lieu les pays en développement et ont fait que la plupart d'entre eux tendent à s'appauvrir et connaissent de graves retards. C'est pourquoi l'établissement de relations économiques internationales fondées sur l'égalité est devenu aujourd'hui un problème très pressant.

Cette situation économique en même temps que la situation politique constituent des indices de la fragilité de la sécurité internationale actuelle.

Sans sous-estimer la valeur de quelque démarche accomplie en vue d'une diminution de la tension, de notre avis, l'accord américano-soviétique sur les euromissiles ne veut pas dire encore que la paix en Europe et dans le monde soit mieux assurée.

Tant que dans le continent européen subsistera l'affrontement entre les deux blocs politiques et militaires et que la notion de sécurité sera fondée sur l'équilibre des forces, il sera difficile de parler de sécurité véritable. La vie a démontré que la politique des blocs - Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et Pacte de Varsovie - et la présence militaire des superpuissances limitent

M. Malile (Albanie)

la souveraineté nationale des autres Etats qui en sont membres, attisent et accroissent l'esprit de méfiance et d'affrontement. Par sa politique entièrement indépendante, en dehors des blocs, l'Albanie fournit à sa manière sa modeste contribution à la cause de la paix dans les Balkans et en Europe.

La paix, la sécurité et la coopération internationales sont une et indivisibles. Il ne peut y avoir de paix sur un continent, quand des tensions et des conflits troublent d'autres parties du monde. Il ne peut y avoir de sécurité véritable en Europe, si le Proche-Orient ou d'autres zones sont en flammes et dans l'insécurité.

La République populaire socialiste d'Albanie a toujours été contre les conflits régionaux et pour un règlement négocié des désaccords. Ces conflits, qui ont apporté la souffrance et la misère aux pays qui y sont impliqués, ont toujours été exploités par les puissances impérialistes au détriment des peuples et de la paix.

Le Gouvernement albanais salue les démarches entreprises récemment par les parties directement en conflit en vue de l'extinction de ces foyers. Selon notre jugement, lorsqu'on parle de mettre fin aux conflits régionaux il est important de définir des règlements acceptables par les parties impliquées et non point des solutions conjoncturelles et imposées d'en haut. De même, nous estimons qu'il est tout aussi important que la contribution essentielle à ce règlement vienne des Etats de la région où se déroule le conflit et qui sont le plus intéressés à un cessez-le-feu et à l'instauration de la paix.

On ne peut ignorer le fait que fréquemment les conflits sont allumés et éteints en fonction des rapports entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, dans la plupart des cas même à leur instigation. Aussi les laisser s'ériger en arbitres dans la solution de ces conflits, c'est en laisser subsister le ferment, le germe.

Cela apparaît très clairement dans ce qui se produit aujourd'hui en Afghanistan. Ceux qui ont commis l'agression ainsi que ceux qui n'ont cessé de souffler sur le feu tout au long de ce conflit se sont posés maintenant en sauveurs de la situation dans le rôle de garants de l'accord sur l'Afghanistan.

M. Malile (Albanie)

Mais quelle sorte de garants peuvent être les deux superpuissances - les Etats-Unis et l'Union soviétique - si, même après l'accord, elles continuent de soutenir et d'encourager les parties adverses, afin d'imposer au peuple afghan un gouvernement qui défendrait les intérêts de l'une ou de l'autre? Le peuple afghan doit être laissé libre de décider lui-même de son avenir, sans intervention étrangère.

Le peuple albanais et son gouvernement ont salué le cessez-le-feu entre l'Iraq et l'Iran, acte qui a été salué aussi par toute l'opinion internationale éprise de liberté. Nous apprécions les démarches entreprises par les deux pays afin de mettre fin à une guerre aux graves conséquences pour les deux peuples voisins et grosse de dangers pour la paix et la sécurité générale. Nous souhaitons que cette sagesse et cette volonté caractérisent aussi les négociations qui se déroulent actuellement entre les deux pays. De même, nous ne pouvons pas ne pas souligner que la paix dans cette région reste menacée par la présence des flottes étrangères dans le golfe Persique. La paix ne peut être préservée par les canonnières des grandes puissances mais par les peuples mêmes des pays et des Etats riverains du Golfe. La question au départ des flottes sera, pour tous ceux qui ont envoyé des navires de guerre dans cette région, la pierre de touche de leur véritable attachement à la paix et à la sécurité internationales.

Cette année, au Proche-Orient, ont eu lieu des événements de grande importance. La révolte des masses populaires palestiniennes, qui a éclaté en Cisjordanie et à Gaza contre les occupants israéliens et qui se poursuit avec détermination depuis près d'un an, a créé une situation nouvelle qui pose comme tâche immédiate la réalisation, par le peuple palestinien, de son aspiration nationale légitime à sa propre patrie. Indubitablement, une solution durable du problème du Proche-Orient est impossible sans un règlement du problème palestinien.

Le Gouvernement et le peuple albanais, conséquents dans leur ferme attitude en faveur de la juste cause des peuples arabes, continueront à l'avenir, comme ils l'ont fait jusqu'ici, de soutenir sans réserve la lutte du peuple palestinien martyr et celle de tous les peuples arabes frères pour chasser les agresseurs israéliens des territoires occupés.

En tant que pays méditerranéen, nous ne pouvons pas ne pas nous inquiéter de la présence persistante des flottes de guerre des superpuissances dans le bassin méditerranéen et ne pas en faire ressortir le danger. Leur présence non seulement

M. MaUle (Albanie)

a fait de ce bassin l'une des zones maritimes les plus militarisées du globe, mais a aussi créé plus d'une fois des situations périlleuses.

Les plus récentes propositions sur la prétendue démilitarisation de la Méditerranée visent elles aussi en fait à y justifier la présence "équilibrée" des flottes des superpuissances. Pour que la Méditerranée devienne une mer de paix et de coopération, il convient en premier lieu que s'en éloignent les flottes de guerre, les bases et les forces étrangères disséminées dans ce bassin.

Le développement de relations amicales entre notre Etat et les Etats des Balkans demeure une orientation fondamentale et permanente de la politique extérieure de la République populaire socialiste d'Albanie. L'Albanie non seulement proclame les avantages et la nécessité de la politique de bon voisinage, mais, en l'appliquant elle-même dans la pratique, elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour l'instauration d'un climat politique qui favoriserait la compréhension, la confiance et la coopération véritable entre les pays de cette zone.

Le Gouvernement albanais n'a jamais souhaité de troubles dans les Balkans. Il a ressenti comme un devoir d'oeuvrer pour que la stabilité s'établisse dans notre région et que la situation s'améliore et s'assainisse constamment. La déstabilisation de n'importe lequel des pays balkaniques nuirait à chacun d'eux ainsi qu'à l'équilibre et à la paix en général. Aussi estimons-nous que les premiers intéressés à la sécurité et à la stabilité des Balkans sont les peuples et les Etats mêmes de la région, lesquels, à cette fin, ne peuvent pas manquer d'apprécier l'importance qu'il y a pour eux à tenir à distance les facteurs étrangers.

Selon notre jugement, l'existence de systèmes politiques et sociaux différents dans les pays balkaniques n'a pas de raison d'être érigée en obstacle au développement de leurs relations d'Etat à Etat. La reconnaissance et le respect de cette réalité constituent aussi une prémisses importante de la coopération balkanique.

Nous avons accueilli la réunion des Ministres des affaires étrangères des Etats des Balkans comme un développement positif, qui contribue à l'instauration d'un esprit de compréhension, de confiance et de coopération dans notre région. Nous avons la conviction que des efforts communs permettraient de faire avancer constamment ce processus positif.

M. Malile (Albanie)

Certes, les Balkans ont des problèmes, principalement bilatéraux, mais il en est aussi qui affectent et intéressent toute la région. Mais il faut que la raison saine et le réalisme politique l'emportent sur le triste passé, dominé par les passions, ou sur le présent, parfois chargé de préjugés et d'actions lourdes de conséquences.

Un des problèmes les plus aigus qui continuent de préoccuper les Etats de notre région est celui des nationalités et des minorités qui vivent sur les territoires de l'un ou de l'autre. Dans le traitement de ce problème assez épineux dont a souvent dépendu le niveau des relations entre les pays balkaniques, il serait nécessaire de procéder sans passion, mais avec sagesse politique et dans un esprit de justice, en se conformant à la réalité historique concrète et en dehors de tout esprit national étroit. Une pareille politique contribuerait à renforcer la compréhension et la confiance entre pays voisins, à diminuer et à éliminer la tension, à frayer la voie à la coopération bilatérale et multilatérale. Lorsque les minorités et les nationalités jouissent de tous les droits sans discrimination, elles se convertissent en facteurs de cohésion à l'intérieur du pays et en éléments de rapprochement et d'amitié entre les peuples et les pays de la région.

De même que l'extension des relations multiformes entre les Etats est à leur avantage, ainsi la démocratisation des relations entre les diverses nationalités à l'intérieur de chaque pays, l'égalité entre les nations, les nationalités et les minorités et leur émancipation culturelle et économique conduisent au rapprochement des peuples et à l'amitié entre eux. Nous pensons que les peuples et les Etats des Balkans, qui ne peuvent pas ne pas avoir tiré d'enseignements de leur histoire passée et présente, sont capables d'y parvenir.

La situation économique en Afrique constitue une préoccupation pour les Nations Unies, qui ont tenu en mai 1986 une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à cette question. A juste titre, l'Afrique continue de s'inquiéter de la gravité de cet état de choses qui, dans bien des cas, atteint les niveaux du dénuement, et où l'inquiétante pénurie alimentaire menace des régions entières de famine proprement dite.

M. Malile (Albanie)

Les causes de cette situation doivent être recherchées dans la domination coloniale sauvage, ainsi que dans l'exploitation néo-coloniale actuelle qui, sous des formes et des manières les plus diverses, engloutit les riches ressources de ce continent, ses matières premières non marchandées, en s'assurant des profits toujours plus élevés.

De même, la politique impérialiste, ainsi que raciste du régime de l'Afrique du Sud, qui exerce une oppression et une violence inhumaines sur les peuples azanien et namibien et constitue une menace permanente pour les pays d'Afrique australe, est grosse de conséquences pour les peuples et les pays africains.

Le Gouvernement et le peuple albanais, actuellement comme à l'avenir, appuieront sans réserve la lutte du peuple azanien pour la liberté, la lutte du peuple namibien pour sa libération nationale et sociale, ainsi que celle de tous les peuples africains contre le racisme, l'apartheid et le néo-colonialisme.

La République populaire socialiste d'Albanie soutiendra les efforts du peuple coréen pour la réunification indépendante de sa patrie.

L'humanité se trouve au seuil du XXI^e siècle. L'esprit et le génie humains ont accompli des progrès inouïs dans la connaissance des secrets de la nature, ce qui s'est reflété dans des découvertes qui ont fait époque dans la science et la technique, et qui créent elles-mêmes de grandes possibilités pour ouvrir au progrès des horizons nouveaux. Mais force nous est de constater que les réalisations de la science et de la technique, au lieu de servir entièrement au progrès et au mieux-être de l'humanité sont souvent, du fait des politiques impérialistes, mises au service de la course aux armements et des préparatifs de Guerre.

Il est aussi inadmissible que les réalisations de la science, au lieu de constituer le bien inestimable de toute l'humanité, soient converties en monopoles et privilèges de certains, qui les utilisent non seulement comme une source de superprofits, mais aussi comme une arme de pression et de diktat à l'égard d'autrui.

Au cours de cette dernière décennie, en plus d'une occasion, la majorité des Etats Membres de l'ONU, particulièrement les pays en développement, ont posé avec force la question du transfert de technologie, comme un des objectifs des efforts visant à l'instauration de rapports plus justes et égaux dans les relations économiques internationales. Malgré tout, ces justes exigences sont jusqu'à ce jour tombées dans l'oreille d'Un sourd.

M. Malië (Albanie)

Actuellement, nous sommes confrontés à un autre phénomène négatif. Bien que, de par sa nature, ce problème puisse sembler purement écologique, et assurément il est bien tel, il revêt également en soi une coloration politique marquée. Il s'agit des efforts camouflés ou déclarés de certains Etats pour débarrasser leurs territoires des déchets industriels, y compris les déchets toxiques et radioactifs, et les déposer dans d'autres pays, principalement dans des pays en développement.

Il est donc paradoxal et injuste que les pays industrialisés avancés, au lieu de transférer aux pays en voie de développement de la technologie, qui aiderait à leur progrès, leur offrent d'y transférer des déchets, y compris des déchets toxiques. Comme si les grandes puissances ne se contentaient pas de l'exploitation et autres injustices qu'elles imposent à ces pays, elles se livrent aussi à leur encontre à des actes inadmissibles sur le plan humain le plus élémentaire.

Il est de fait que les inquiétudes que suscitent les problèmes écologique ont pris aujourd'hui des dimensions régionales et même planétaires. La sauvegarde de l'équilibre de l'environnement est devenue aussi une véritable préoccupation pour les pays baignés par les eaux de l'Adriatique et de la Méditerranée. La décharge des déchets industriels, particulièrement des industries chimiques, a provoqué des pollutions intolérables surtout dans l'Adriatique Nord. Celle-ci étant une mer à moitié fermée, les conséquences d'une pareille pollution y sont encore plus graves et sensibles.

La République populaire socialiste d'Albanie s'est associée aux premiers pas accomplis vers la coopération dans le domaine écologique, pour l'approche des problèmes concernant la défense de l'environnement dans la péninsule balkanique et dans les régions avoisinantes.

La République populaire socialiste d'Albanie poursuit une politique extérieure entièrement indépendante. L'histoire pluriséculaire et celle des 40 dernières années ont enseigné au peuple albanais à mettre au-dessus de tout sa liberté et son indépendance, sa souveraineté complète, qui sont le fondement de la politique de son Etat. L'important, c'est qu'il n'a pas considéré ces biens en les dissociant de tout ce qui se passe autour de lui, de la liberté et de l'indépendance d'autrui. Nous respectons donc les autres et en même temps nous demandons qu'ils nous respectent. Dans ce sens, non seulement nous ne craignons pas de coopérer avec les autres Etats, mais nous souhaitons cette coopération, en laquelle nous voyons un moyen qui favorise notre développement et contribue aussi au

M. Malile (Albanie)

développement des relations et de la coopération internationales. Il est important également que cette coopération soit fondée sur l'égalité, sur l'avantage mutuel, et qu'elle ne porte atteinte à la souveraineté d'aucun pays ni à son système social.

La délégation albanaise a exprimé les vues de son gouvernement sur certaines des questions les plus essentielles des développements actuels, avec le désir sincère d'apporter sa modeste contribution à l'examen des problèmes figurant à l'ordre du jour de cette assemblée. Elle ne ménagera pas ses efforts, aux côtés des autres Etats Membres, pour faire en sorte que les travaux de cette session soient aussi fructueux que possible et couronnés de succès.

M. YILMAZ (Turquie) (interprétation de l'anglais) : C'est un grand plaisir pour moi que d'adresser à M. Dante Caputo mes félicitations les plus chaleureuses pour son élection à la présidence à la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous nous réunissons à une période favorable où se multiplient les événements encourageants sur la scène politique mondiale. Je suis certain que sous sa direction, la présente session contribuera à améliorer encore le climat international en examinant avec sagesse et clairvoyance les questions dont nous sommes saisis. Je tiens également à rendre hommage au Président de la quarante-deuxième session, S. E. M. Peter Florin" qui a présidé une session particulièrement chargée, ainsi que la quinzième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Cette année, nous voyons l'Organisation des Nations Unies jouer un rôle croissant et plus efficace dans le règlement pacifique des problèmes régionaux. Nous espérons que l'élan donné aux efforts de paix sera maintenu de façon à contribuer à des solutions durables, fondées sur le réalisme et la justice.

M. Yilmaz (Turquie)

A cet égard, j'aimerais rendre un hommage tout particulier au secrétaire général, dont nous admirons les talents diplomatiques, la patience et la détermination. Je voudrais réaffirmer notre plein appui aux efforts inlassables qu'il déploie au service des Nations Unies. Nous nous réjouissons de voir le prix Nobel de la paix attribué aux Nations Unies, en reconnaissance des contributions que l'organisation apporte à la paix mondiale.

Les répercussions positives du dialogue en cours entre les Etats-Unis et l'Union soviétique mettent en relief l'impact des relations Est-Ouest sur le climat international. La situation internationale est aujourd'hui beaucoup plus favorable aux progrès dans le règlement des problèmes internationaux qu'elle ne l'était au début des années 80. Il est important de préserver et de consolider cet acquis.

Ces 12 derniers mois, les négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont commencé de porter leurs fruits. La conclusion et la ratification du Traité sur l'élimination des missiles nucléaires à courte et moyenne portée - le Traité FNI - est un pas historique qui conduit à l'élimination d'une catégorie complète d'armes nucléaires. Un accord soviéto-américain sur une réduction importante des armes stratégiques représenterait une autre évolution fondamentale vers le contrôle des armes nucléaires. Nous nous félicitons des progrès accomplis au cours du Sommet de Moscou sur toutes ces questions et nous espérons que la totalité des problèmes qui ont trait au contrôle des armements et au désarmement continueront d'être examinés sérieusement et avec efficacité.

La convocation de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement au mois de juin dernier a également été une excellente occasion d'examiner en détail les questions liées au contrôle des armements. Cet examen nous a permis de distinguer les diverses démarches en matière de désarmement et les sensibilités, les intérêts et les priorités de chaque Etat Membre. Cela a également confirmé le rapport étroit qui existe entre le désarmement, le souci de sécurité de tous les Etats et le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le contrôle des armements et le désarmement représentent un vaste processus qui englobe aussi bien les armes nucléaires que les armes classiques et chimiques. Nous espérons qu'une convention interdisant les armes chimiques à travers le monde, assortie de mesures de vérification efficaces, sera bientôt élaborée. Nous nous

M. Yilmaz (Turquie)

félicitons de la proposition constructive et opportune du Président Reagan sur la convocation d'une conférence internationale sur ce point. Il est essentiel d'avoir à l'esprit la nécessité d'intégrer les efforts dans les divers aspects du contrôle des armements. La dissymétrie que l'on observe entre les forces classiques des deux principales alliances militaires souligne la nécessité de s'attaquer à la question de l'ensemble des relations stratégiques d'une façon plus globale. A cet égard, nous espérons qu'un accord interviendra bientôt à propos du mandat des négociations sur la stabilité classique qui doivent avoir lieu entre les 23 membres des deux alliances militaires.

Le succès des initiatives en matière de contrôle des armements dépend en premier lieu de l'instauration d'un climat de confiance entre les parties concernées. Je voudrais à cet égard insister sur l'importance des mesures adoptées dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). La Turquie attache une grande importance aux mesures de confiance et de renforcement de la sécurité adoptées à la Conférence de Stockholm en 1986. Nous espérons qu'il sera possible de convenir du mandat de futures négociations entre les 35 Etats participant à la CSCE, afin de tirer partie des résultats de la Conférence de Stockholm.

Devant la nécessité croissante d'étendre ces efforts à d'autres régions du monde afin de réduire les tensions et d'améliorer la stabilité, une résolution envisageant un processus similaire adapté aux besoins particuliers des pays islamiques a été approuvée à la dix-septième session de la Conférence islamique des Ministres des affaires étrangères, qui a eu lieu récemment à Amman.

Il me faut encore souligner que les accords sur le contrôle des armements et les mesures propres à renforcer la confiance ne suffiront pas s'ils ne sont pas effectivement accompagnés du respect des droits fondamentaux de l'homme à travers le monde. La Turquie est fière de son action dans ce domaine et à l'occasion du quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, je suis heureux de dire que la Turquie a été le premier pays à ratifier la Convention européenne sur la prévention de la torture, et autres traitements ou châtiments inhumains ou dégradants adoptée par le Conseil de l'Europe. Nous avons également ratifié la Convention des Nations Unies contre la torture et autres châtiments ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

M. Yilmaz (Turquie)

Nous attachons une importance particulière au développement de relations pacifiques et amicales avec tous nos voisins et tous les pays de la région. Pleinement conscients des liens qui existent entre sécurité et prospérité, nous souhaitons développer des relations plus étroites et une collaboration mutuellement avantageuse avec chacun d'entre eux. Nous sommes pleinement attachés au règlement pacifique des différends grâce à des négociations profondes et sérieuses.

Au mois de février dernier, pour la première fois dans l'histoire, les Ministres des affaires étrangères de six pays des Balkans se sont retrouvés à Belgrade pour examiner la possibilité d'élaborer une coopération multilatérale durable. L'amitié et la coopération entre les pays des Balkans ont toujours été une priorité de la politique étrangère de la Turquie, depuis la naissance de notre république. Nous sommes par conséquent résolus à continuer de jouer un rôle constructif et dynamique afin de contribuer à l'instauration d'un climat de confiance parmi les pays des Balkans. Comme nous l'avons souligné à Belgrade, le respect des droits de l'homme est un préalable à l'instauration d'une telle atmosphère.

C'est dans ce cadre que nous avons engagé un dialogue avec la Bulgarie. Le protocole que les deux parties ont signé énonce les conditions et le mécanisme de normalisation des relations entre la Turquie et la Bulgarie. Nos relations sont gravement affectées par la situation de la minorité musulmane turque en Bulgarie, une question humanitaire qui englobe également des obligations contractuelles. L'opinion publique turque et l'opinion publique mondiale attendent qu'une solution rapide et satisfaisante soit apportée à ce problème.. Le processus en cours n'a pas encore produit de résultats concrets. L'amélioration de la situation de la minorité musulmane turque conduira certainement à une nouvelle ère de coopération et d'amitié entre les deux pays. Nous continuons d'espérer que la Bulgarie prendra les mesures nécessaires pour garantir la création d'un climat propice à la réalisation de cet objectif.

Durant l'année écoulée, des initiatives importantes ont été prises afin de mettre un terme aux conflits régionaux.

Les pourparlers sur l'Afghanistan ont abouti à la signature des Accords de Genève au mois d'avril. La persévérance et les sacrifices de la résistance afghane ainsi que les efforts patients du secrétaire général et de son représentant personnel ont, au premier chef, contribué à ce succès.

M. Yilmaz (Turquie)

Le Pakistan a accueilli des millions de réfugiés afghans et a contribué à façonner la réaction internationale aux événements de l'Afghanistan au cours des huit dernières années. La communauté internationale est profondément reconnaissante au Pakistan de ces efforts. La création des conditions objectives nécessaires au retour volontaire des réfugiés afghans est une autre tâche importante qu'il faut accomplir.

Les ravages infligés à l'Afghanistan sont profonds. Une initiative internationale majeure sera nécessaire pour parvenir à la reconstruction de ce pays. Nous nous félicitons de l'initiative de la communauté internationale qui a décidé de venir en aide à l'Afghanistan et nous saluons les efforts consentis par le Prince Sadruddin Agha Khan pour coordonner l'action internationale. La Turquie va contribuer de façon tangible aux efforts de reconstruction et de redressement économique de l'Afghanistan après la création d'un gouvernement représentatif.

La nouvelle du cessez-le-feu qui a mis un terme à huit années de souffrance en Iran et en Iraq a représenté un soulagement pour le monde entier. Un hommage tout particulier devrait être rendu pour son dévouement au Secrétaire général, qui a contribué dans une large mesure à ce cessez-le-feu entre nos deux amis et voisins. Nous nous félicitons de la tenue de pourparlers entre l'Iran et l'Iraq et nous appuyons sans réserve les efforts diplomatiques qui sont faits pour restaurer la paix entre eux. Nous savons que le chemin sera long et difficile. Nous avons un dialogue soutenu et continu entre les deux parties et en tant que tel nous sommes prêts à contribuer de notre mieux au progrès du processus de paix et à la création d'une atmosphère de compréhension et de confiance mutuelle.

Les effets de ce conflit n'ont pas été limités aux belligérants et se sont fait sentir durement dans l'ensemble de la région. Afin d'éviter que de tels conflits ne se reproduisent, de grands efforts devraient être faits pour créer une atmosphère de confiance mutuelle dans la région et pour restaurer un climat de confiance entre les pays de cette partie du monde.

Respectueuse des droits fondamentaux de l'homme, la Turquie a récemment accueilli, pour des raisons strictement humanitaires, des dizaines de milliers de personnes venues d'Iraq et leur a fourni aliments, abri et soins médicaux. Ce n'est pas la première fois que nous accueillons ainsi beaucoup de gens sur notre sol. Notre histoire abonde en exemples de ce genre.

Depuis la fin de l'année dernière la résistance palestinienne dans les territoires occupés a dominé l'actualité au Moyen-Orient. Nous considérons que

M. Yilmaz (Turquie)

cette résistance populaire persistante à l'occupation israélienne est l'expression d'une frustration et de souffrance depuis longtemps ressenties par le peuple palestinien, l'expression également de sa volonté de réaliser ses aspirations nationales.

Nous sommes convaincus que le soulèvement en cours rappelle avec insistance à toutes les parties concernées, notamment Israël, ainsi qu'au monde dans son ensemble, qu'il faut d'urgence trouver une solution juste et durable à la question du Moyen-Orient. La Turquie est convaincue qu'une telle solution ne peut être obtenue que sur la base du retrait d'Israël des territoires occupés depuis 1967 et de la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination avec tout ce que cela entraîne. Une telle solution devrait également reconnaître le droit de tous les Etats de la région de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Nous reconnaissons que l'OLP est le seul représentant légitime du peuple palestinien. Pour que la recherche de la paix aboutisse, la participation des Palestiniens est indispensable.

Nous suivons de près l'évolution causée par la déclaration récente de S. M. le Roi Hussein à propos de la rupture des liens administratifs et juridiques entre la Jordanie et la Cisjordanie. Cette décision aura probablement un impact majeur sur le processus de paix au Moyen-Orient. Nous continuerons pour notre part d'appuyer toutes les initiatives de paix au Moyen-Orient sur la base des positions que je viens d'évoquer. A cet égard, la Turquie est favorable à la convocation, avec l'accord de toutes les parties concernées, d'une conférence internationale de paix. Nous sommes prêts, le cas échéant à assumer nos responsabilités dans ce domaine.

La situation au Liban demeure une autre source d'instabilité et de préoccupation au Moyen-Orient. Nous sommes particulièrement préoccupés par les difficultés qui ont marqué les élections présidentielles libanaises. Nous espérons que cette dernière crise sera surmontée par les Libanais eux-mêmes par des moyens juridiques et sans compromettre l'intégrité territoriale, l'indépendance et la souveraineté de ce pays.

Je voudrais également souligner l'importance que nous attachons à une solution rapide de la situation au Kampuchea. Nous sommes heureux de constater les progrès accomplis ces derniers mois. La réunion officieuse de Djakarta est certainement un premier pas important vers la cessation du conflit armé au Kampuchea moyennant un retrait complet des troupes étrangères de façon que le peuple du Kampuchea puisse

M. Yilmaz (Turquie)

exercer son droit à l'autodétermination et parvenir à une véritable réconciliation nationale. La Turquie soutient les activités diplomatiques qui visent la réalisation d'un tel objectif et rend hommage aux efforts des pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ANASE) qui ont travaillé énergiquement à l'obtention d'un règlement politique de la situation au Kampuchea.

Afin de faire cesser les affrontements, afin de réduire les tensions en Asie de l'Est nous continuons d'attacher une grande importance aux efforts actuellement tentés pour instaurer un dialogue sérieux dans la péninsule de Corée. L'approche humanitaire nous semble être une excellente façon de créer le climat favorable indispensable à la réalisation de vrais progrès. Des réponses pacifiques aux questions qui divisent les deux parties permettront, nous l'espérons, à ces deux pays d'être représentés en tant que membres à part entière de notre organisation.

La détérioration de la situation en Afrique du Sud - conséquence du système inhumain de l'apartheid - demeure une source de préoccupation. Malheureusement, la situation politique en Afrique du Sud ne s'est pas améliorée au cours des 12 derniers mois. Les tensions et les violences continuent de causer des souffrances humaines considérables dans ce pays.

Nous sommes convaincus que tant que l'Afrique du Sud ne renoncera pas totalement à ses politiques raciales inadmissibles, tant qu'elle n'engagera pas un processus authentique de transformation démocratique pacifique, la communauté internationale devra maintenir sa pression. Plus que jamais, la situation en Afrique du Sud exige conviction et détermination de la part des Nations Unies.

La persistance de l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud est un affront au principe de l'autodétermination ainsi qu'un autre aspect déplorable de la situation en Afrique australe. Il est profondément regrettable que le peuple de la Namibie, 20 années après l'adoption du plan des Nations Unies pour l'indépendance de ce territoire, n'ait pas encore été en mesure d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

M. Yılmaz (Turquie)

Mon gouvernement voit un motif d'encouragement dans les progrès annoncés aux pourparlers quadripartites sur cette question. Nous nous félicitons du cessez-le-feu intervenu le 10 août 1989, qui nous semble être un premier pas essentiel dans le bon sens. Nous espérons sincèrement que cette évolution conduira, dans un proche avenir, au règlement tant attendu de la question namibienne, et ce par le biais de l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. En tant que membre fondateur du Conseil des Nations Unies pour la Namibie, la Turquie continuera d'apporter son plein appui à la lutte légitime que mène le peuple de la Namibie pour l'indépendance. A cet égard, mon gouvernement souscrit pour l'essentiel à la Déclaration et à l'Appel à l'action d'Istanbul adoptés à la fin du Séminaire sur la responsabilité internationale concernant l'indépendance de la Namibie, qui s'est tenu en mars dernier dans mon pays.

En Amérique centrale, un laps de temps s'est écoulé depuis la signature du plan de paix proposé par le Costa Rica, et les propositions présentées par d'autres pays d'Amérique centrale l'an dernier témoignent des difficultés et des obstacles qui entravent encore la recherche de la paix. Cependant, nous ne devons pas perdre courage. La recherche d'une solution pacifique doit se poursuivre. Cette recherche a commencé par le processus de Contadora, le cadre le plus large qui soit pour l'examen des problèmes politiques et économiques de la région. Nous sommes convaincus qu'une solution viable doit venir de la région elle-même, et j'aimerais rappeler notre soutien à tous les efforts régionaux faits en faveur de la paix en Amérique centrale.

Nous avons toujours appuyé la recherche d'un règlement négocié de la question de Chypre par le biais de négociations directes entre les Chypriotes turcs et les Chypriotes grecs, et ce sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies. A la suite de l'accord intervenu au mois d'août, grâce à la mission de bons offices du Secrétaire général, les deux parties se sont engagées dans un processus de négociations. Nous nous sommes félicités de cette évolution et nous avons exprimé l'espoir que cette nouvelle série de négociations marqueraient le début d'un processus susceptible de conduire à un règlement durable de la situation à Chypre par l'établissement d'une fédération bicommunale et bizonale fondée sur l'égalité politique des deux peuples de l'île. Nous poursuivrons la politique qui a toujours été la nôtre, à savoir appuyer les efforts tendant à un règlement juste et

M. Yilmaz (Turquie)

durable. Comme nous l'avons fait dans le passé, je veux souligner ici qu'il est également important que toutes les tierces parties s'abstiennent de prendre des positions qui pourraient compromettre les négociations de Chypre.

La situation des réfugiés dans le monde entier a pris des proportions alarmantes. Le problème est particulièrement grave en Afrique et en Asie du Sud-Est et requiert notre attention de toute urgence. Le calvaire des réfugiés afghans reste une sombre réalité en dépit des Accords de Genève. D'autres régions du monde sont également en butte à la même calamité.

Pour faire face à ce problème, il faudrait adopter une démarche globale qui tienne compte à la fois des besoins des réfugiés eux-mêmes et de ceux des pays de premier accueil. Des mécanismes internationaux adaptés devraient être mis sur pied de toute urgence. A cet égard, je voudrais rendre un hommage particulier au Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour ses efforts inlassables.

Compte tenu de l'importance que la Turquie attache à une collaboration internationale efficace contre le trafic illicite et l'abus des drogues, nous nous félicitons des initiatives prises par les Nations Unies dans ce domaine crucial, tout particulièrement au cours de l'année écoulée, et nous les appuyons. A cet égard, nous souscrivons à la proposition faite par mon collègue, sir Geoffrey Rowe, selon laquelle la communauté internationale devrait envisager l'adoption de mesures visant la confiscation des avoirs des trafiquants de drogues où qu'ils soient, afin d'empêcher que ces fonds ne soient détournés et utilisés pour favoriser des maux tels que le terrorisme international et le trafic d'armes.

Dans le cadre des efforts en cours dans ce domaine, une mesure très importante sera prise cette année lorsque la Conférence des plénipotentiaires adoptera, à la fin de l'année, la convention contre le trafic illicite des drogues et des substances psychotropes. La Turquie se félicite de cette évolution et espère que la Convention sera signée et ratifiée par un grand nombre d'Etats Membres.

Je dois dire avec un profond regret que la menace que fait peser le terrorisme sur toutes les sociétés et sur les relations internationales dans leur ensemble n'a pas diminué. Bien au contraire, les méthodes, pratiques et actes de terrorisme, que notre organisation mondiale a condamnés à maintes reprises et sans équivoque, continuent de faire des victimes sur une grande échelle. Et je me sens tenu de rappeler à l'Assemblée que la Turquie a, depuis de nombreuses années, souligné la nécessité d'une collaboration internationale efficace contre le terrorisme sous toutes ses formes. Cependant, je dois signaler que la collaboration internationale dans ce domaine n'est pas encore satisfaisante.

M. Yilmaz (Turquie)

Je voudrais également rappeler qu'on ne peut appliquer la politique de deux poids deux mesures au terrorisme. Toute tentative de différencier entre diverses formes de terrorisme ne peut qu'être un encouragement pour les coupables et les conduire à frapper à nouveau. Ceux qui appuient ou tolèrent le terrorisme assument une très grave responsabilité, quels que puissent être leurs motifs. L'histoire nous a enseigné que ceux qu'appuient, tolèrent ou accueillent les terroristes finiront par regretter un jour ces politiques à courte vue.

Je voudrais maintenant passer à la question des affaires économiques internationales. La décennie des années 80 touche à sa fin et le moment est venu pour nous de nous attacher aux politiques qui devront être appliquées lors de la prochaine décennie. Une planification soigneuse pour les années 90 semble s'imposer à la communauté internationale si elle veut répondre aux attentes des générations futures.

Depuis le début des années 80, l'économie mondiale a traversé de nombreuses difficultés graves. Le problème de la dette extérieure critique, les efforts faits en faveur d'ajustements structurels, les pratiques protectionnistes très répandues et les grands déséquilibres économiques caractérisent cette période. Les graves problèmes que nous avons rencontrés au cours de la décennie n'ont pas changé. Cependant, cette situation plutôt morose ne devrait pas nous conduire au pessimisme pour les années à venir. Comme le montrent les indicateurs économiques, les perspectives internationales actuelles dans l'ensemble sont meilleures que celles du début des années 80. La communauté internationale est plus expérimentée et plus au fait des causes qui sous-tendent les problèmes actuels.

S'agissant du problème de la dette extérieure, qui a pris des dimensions très graves, les efforts accrus faits par les pays débiteurs et créanciers, les institutions multilatérales et les banques, afin d'améliorer la situation, sont encourageants. Par ailleurs, les lacunes des politiques d'ajustement structurel des pays en développement, les coûts sociaux de telles politiques et la nécessité de les examiner d'une façon plus réaliste sont mieux compris. Il est maintenant clair que les pays débiteurs ont besoin d'un appui financier extérieur suffisant de même que d'un accès plus facile aux marchés internationaux afin de stimuler leur croissance de façon soutenue. A cet égard, le démarrage de l'Uruguay Round et les efforts en cours pour renforcer le GATT sont autant d'occasions qu'il faut saisir. Cependant, nous sommes convaincus que tant le sort des négociations commerciales que celui des négociations sur l'endettement dépendent très largement de la nature

M. Yilmaz (Turquie)

expansionniste de l'environnement global et cela, à son tour, dépend de l'élimination des déséquilibres internationaux et de la restauration d'une croissance' élevée dans les pays industrialisés.

M. Yilmaz (Turquie)

L'érosion du multilatéralisme au cours des 10 dernières années est un phénomène marqué, même si la nécessité d'accroître l'efficacité du cadre international se fait de plus en plus sentir. En raison d'une plus grande interdépendance qui fait des problèmes économiques nationaux et régionaux des problèmes mondiaux, nous sommes convaincus que le Nord et le Sud ont tous les deux beaucoup à gagner d'une rapide restauration d'une coopération multilatérale et d'un dialogue efficace sur les questions de développement.

Nous regrettons les divisions entre le Nord et le Sud, et la communauté internationale devrait s'employer à les surmonter. Nous savons qu'il existe une situation propre à chaque pays et que chacun a ses priorités en matière de politique du développement. De nombreux pays en développement ont maintenant une expérience très riche du processus de développement, expérience dont ils peuvent faire bénéficier les autres. A cet égard, les pays à revenu moyen méritent une attention toute particulière. Ces pays sont à notre avis en mesure de jouer un rôle beaucoup plus utile en contribuant au processus de développement des autres.

Depuis le début des années 80, la Turquie s'emploie à des réformes économiques. Cette nouvelle politique représente un changement radical par rapport aux politiques économiques antérieures. Nous nous sommes écartés des approches trop introspectives, des importations de remplacement et de l'intervention excessive de l'Etat pour aller dans le sens d'un jeu beaucoup plus libre des forces du marché et d'une libéralisation accrue de l'économie. En dépit des difficultés et des coûts inhérents à de tels programmes, les résultats de cette nouvelle orientation politique sont très encourageants.

Dans le cadre de cette nouvelle démarche, nous avons donné un bon exemple de la coopération Sud-Sud en essayant d'étendre nos relations avec les pays développés. A cet égard, des efforts ont été faits pour améliorer la coopération économique entre les pays islamiques. C'est ainsi que l'on a pu voir un accroissement substantiel de nos échanges commerciaux avec les pays du Moyen-Orient et ceux d'Afrique du Nord.

A cet effet, nous avons débloqué des fonds pour financer la coopération technique avec 12 pays africains. Nous avons également entrepris des programmes de formation de groupe sur le terrain et octroyé un certain nombre de bourses pour des études universitaires, de premier et de deuxième cycle, en Turquie.

M. Yılmaz (Turquie)

Nous sommes heureux de constater que la communauté internationale s'intéresse plus directement aux problèmes du développement de l'Afrique et nous espérons que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique aura des résultats concrets. Pour sa part, la Turquie continuera à renforcer sa coopération et ses liens économiques avec les pays africains.

La protection et la sauvegarde de notre environnement représentent une tâche essentielle pour la communauté internationale. Il ne s'agit pas simplement d'un problème pressant, urgent, auquel nous sommes maintenant confrontés, c'est également une responsabilité très lourde que nous avons à l'égard des générations futures. Je regrette de devoir dire qu'en dépit de tous les efforts officiels et volontaires, la destruction de l'environnement se poursuit.

Tout récemment, une nouvelle évolution alarmante s'est faite jour. Je veux parler du déversement de déchets industriels dans les pays en développement. Diverses catégories de déchets, dont des produits toxiques et chimiques et même des déchets nucléaires, ont été expédiés par diverses filières dans les pays en développement, dont l'opinion publique, pensait-on, serait moins sensible aux questions de l'environnement. Des moyens illicites ont fréquemment été employés pour ce trafic funeste.

Les océans eux-mêmes n'ont pas été épargnés par ce fléau moderne. Des pirates d'un nouveau genre immergent aujourd'hui des déchets en haute mer, là où les contrôles nationaux et internationaux ne peuvent pas s'exercer facilement.

Nous sommes d'avis que des conventions internationales assorties de mesures efficaces de contrôle et de vérification devraient être prises très rapidement dans le cadre de l'Assemblée générale et des organisations internationales compétentes telles que le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

La séance est levée à 13 h 5.